

## Vers une théorie régulationniste de la politique Croyances économiques et pouvoir symbolique

Frédéric Lordon<sup>1</sup>

*La théorie économique découvre à la fois l'importance que revêt pour elle le problème des croyances et des représentations, et la difficulté où elle se trouve pour le traiter dès lors qu'elle ne fait pas le choix de l'hypothèse des anticipations rationnelles. Conduite à faire alliance avec d'autres disciplines, elle est confrontée aux choix stratégiques entre plusieurs partenariats possibles. En partant du cas de la politique économique, domaine où le travail des interprétations et des croyances prend une particulière importance, on voudrait faire la critique de deux associations de cette sorte, respectivement proposées par les sciences cognitives et par les pragmatiques de la communication. L'une comme l'autre ont en commun de méconnaître que le cognitif est un enjeu de pouvoir, et que, en tout cas pour ce qui concerne la politique économique, la production des visions du monde légitimes doit plus aux effets d'imposition et de domination qu'aux performances computationnelles des individus ou aux délibérations de la « justification ». L'élaboration des croyances économiques pourrait être, au contraire, davantage justifiable d'une sociologie politique, faisant toute leur part aux effets du pouvoir symbolique. C'est là une orientation dont on montre qu'elle permet à la Régulation à la fois de prendre en compte le fait herméneutique – contrairement à l'incapacité ontologique dont on la taxe régulièrement en cette matière – et, plus encore, de le faire en conformité avec ses principes fondamentaux, c'est-à-dire sans que l'accueil des faits de signification et des effets du « sens » ne la conduise à renoncer à son structuralisme originel pour une forme d'idéalisme ou de subjectivisme.*

### INTRODUCTION

On ne connaît que trop cette antinomie, presque vieille comme les sciences sociales, de l'explication par les structures et de l'analyse compréhensive, ou encore de l'objectivisme et du subjectivisme. Il faut l'argument d'une histoire intellectuelle si longue et si chargée pour comprendre que cette thématique continue de faire résurgence en ses termes éternels à propos de la théorie de la

---

1. CNRS-CEPREMAP, 142 rue du Chevaleret, 75013 PARIS – :+ 33 (0)140 778494 –  
✉ : [frederic.lordon@cepremap.cnrs.fr](mailto:frederic.lordon@cepremap.cnrs.fr)

Régulation, qualifiée d'économie structuraliste « *de la reproduction* », par opposition à l'école des Conventions qui incarnerait une économie « *compréhensive*, de la diversité » [Favereau, 1995]. Autant on peut s'étonner de voir ainsi repris ce topoïque – que tout vient démentir – de la « reproduction » régulationniste<sup>2</sup>, autant la méconnaissance relative dont les faits de signification semblent avoir fait jusqu'ici l'objet de la part de la Régulation, désigne un problème plus réel. Et l'on peut probablement mettre sur le compte de cette « absence » la reconduction presque automatique de l'antinomie de l'objectivisme et du subjectivisme, ainsi que la réaffirmation de l'orthogonalité des paradigmes respectivement structuriste et « compréhensif », réputés renvoyer à deux mondes intellectuels à jamais séparés.

De cette « absence » au moins relative de la Régulation, dont on ne peut honnêtement nier la réalité, on ne saurait pourtant faire l'expression d'un refus délibéré, et moins encore l'effet d'une incompatibilité principielle. Il est vrai que les premières étapes du programme de recherche régulationniste, plus encore sous le coup du holisme impliqué par ses questions fondatrices – fondamentalement *macroéconomiques* –, n'ont pas fait une très grande place aux significations perçues et élaborées par les agents, et plus généralement au travail du symbolique. C'est un reproche qu'il n'est plus possible de maintenir en l'état alors que, depuis maintenant plusieurs années, se multiplient les travaux qui font aux doctrines et aux croyances une part de plus en plus importantes, et dans les domaines les plus divers : principes légitimateurs de l'ordre monétaire<sup>3</sup>, assise symbolique de l'État<sup>4</sup>, rôle de l'ordre discursif dans la cohérence sociétale globale<sup>5</sup>, effets des croyances dans la sphère financière<sup>6</sup>, médiation des effets de la politique économique par les représentations inscrites dans les référentiels<sup>7</sup>, etc. Ces inflexions simultanées ne sont pas le fait du hasard, mais, encore incoordonnées, elles doivent maintenant trouver leur systématisation dans la pensée et montrer, d'une part, de quels principes théoriques elles dérivent, et, d'autre part, en quoi elles ne sont nullement contradictoires avec les options originelles de la Régulation qu'elles enrichissent et renouvellent bien plus qu'elles ne les prennent en porte-à-faux. Que la Régulation vienne à prendre en considération davantage qu'elle ne l'a fait par le passé les faits de signification, les effets de sens et la part du cognitif, permettrait de montrer, comme Diogène prouvait le mouvement en marchant, non seulement qu'une approche structuraliste n'est pas ontologiquement étrangère aux arguments herméneutiques, mais surtout qu'il n'est pas d'opposition plus factice et plus contreproductive que cette confrontation organisée de l'objectivisme et du subjectivisme, dont la logique du bloc-contre-bloc met en demeure tous ceux qui s'en approchent de choisir

---

2. Voir [Amab1e et Lordon, 1992].

3. [Aglietta, Orléan, 1995 ; 1998].

4. [Théret, 1992].

5. [Théret, 1998].

6. [Aglietta, 1995], [Aglietta et Cartelier, 1998]

7. [Lordon, 1997-a].

leur camp et de renoncer à une part d'intelligibilité du monde social. C'est parce que ce déplacement théorique est en cours au sein de la Régulation, et qu'il semble appelé à s'amplifier<sup>8</sup>, qu'il faut d'ores et déjà en prendre la mesure, mais surtout profiter de l'opportunité qu'il offre pour préciser la place des idées dans la structure, et proposer un mode d'articulation des déterminations spécifiques qui leur correspondent respectivement.

Et comme le théoricisme sans objet est un genre un peu ingrat, il n'est pas inutile de repartir d'un cas qui a probablement pour avantage de mettre en évidence de manière presque idéale la part créatrice des représentations, mais également leur pré-détermination structurale : il s'agit de la politique économique. La « taille » des objets sur lesquels portent les représentations – circulation macroéconomique d'ensemble –, la nature des discours qui sont au principe de la formation de ces représentations – discours d'institutions mobilisant les ressources du pouvoir symbolique – sont peut-être plus susceptibles de faire apercevoir qu'il n'y a pas toujours lieu d'abandonner le cognitif au cognitivisme et que l'élaboration des croyances et des visions du monde peut parfois être plus justifiable d'une sociologie que d'une analyse par les modèles mentaux. Une telle perspective met alors immédiatement en question l'antinomie simplificatrice de l'objectivisme et du subjectivisme, car pour accorder la portée créatrice des représentations, pour prendre au sérieux l'effet propre des dispositifs cognitifs collectifs, elle n'oublie pas pour autant de rapporter leur formation moins aux opérations de la cognition individuelle et interindividuelle qu'à des déterminations structurales où s'expriment un certain état des rapports sociaux et une inégale distribution du pouvoir symbolique. Que les idées aient en elles-mêmes une certaine capacité sociogénétique n'implique donc pas de méconnaître les pré-déterminations sociales qui pèsent sur leur production, et suggère même pour en comprendre la formation d'en appeler davantage à une sociologie des doctrines économiques qu'au paradigme des sciences de l'esprit.

Ainsi, la Régulation, qui n'abandonne en rien son inspiration structuraliste, n'en est pas moins en mesure de s'ouvrir à la préoccupation herméneutique, c'est-à-dire au travail des interprétations et des significations, mais sans tomber ni dans le subjectivisme philosophique d'une phénoménologie de la conscience, ni dans celui, scientifiqué, d'un mentalisme cognitiviste. Elle est alors plutôt bien placée pour rejoindre à sa façon le dépassement des antinomies de l'explication et de la compréhension, ou de l'objectivisme et du subjectivisme, que d'autres ont formalisé avant elle<sup>9</sup>. Et, *mutatis mutandis*, la voilà conduite à réitérer cette opération qu'elle avait déjà dû accomplir en ses origines pour montrer que, de la même façon que son structuralisme n'était nullement incompatible avec la prise en compte de la dynamique historique, il n'est pas davantage fermé à tout ce qui ressortit à l'ordre du sens.

---

8. Voir aussi [Sapir, 1999].

9. [Bourdieu, 1987].

## LA PART COGNITIVE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE : CONVENTION DE POLITIQUE ECONOMIQUE OU TRAVAIL DES REFERENTIELS ?

### Le tournant herméneutique de la politique économique

La politique économique est peut-être l'un des domaines de la macroéconomie où se donne à voir avec le plus d'évidence le travail des interprétations, et le pouvoir sociogénétique qu'en certaines circonstances il peut acquérir. C'est particulièrement vrai à propos des relations que la politique économique est appelée à nouer avec les marchés financiers, forme la plus accomplie de ce qu'on propose de nommer *l'opinion globale*. On peut comprendre l'opinion globale comme le contexte particulier créé lorsque les agents, délaissant leur conjoncture locale, tournent tous leurs regards vers les mêmes objets macro - au premier rang desquels évidemment la politique économique. Il en résulte une exposition permanente de celle-ci au jeu des interprétations, dont on peut faire apparaître la portée d'abord en rappelant que l'indétermination est la condition primordiale de la politique économique, puis en montrant comment cette indétermination se trouve levée par un certain travail des représentations fonctionnant dans le cadre d'un régime cognitif collectif.

Le choix du portefeuille optimal est loin d'avoir l'immédiateté et la transparence que semble donner à croire une lecture trop rapide de la microéconomie financière. Les modèles que propose cette dernière ne sont opérationnels qu'une fois nourris d'un certain nombre de paramètres qui sont pour l'essentiel des *grandeurs macroéconomiques anticipées* (inflation, taux d'intérêt, taux de change). C'est dire que le calcul d'optimisation est précédé – conditionné même – par un exercice de jugement. Or l'objectivité des normes selon lequel ce dernier pourrait être conduit est hautement problématique. On pourrait par exemple montrer à quel point l'appréciation de la soutenabilité de la dette publique, dont on sait la part qu'elle prend désormais dans la formation de l'opinion financière, se dérobe à toute saisie objective, pour ne laisser le choix qu'entre une série de conjectures imprécises et susceptibles de multiples interprétations [Lordon, 1997-a]. Dans un autre registre, Krugman [1989] ne suggère-t-il pas d'abandonner purement et simplement la quête impossible des « taux de change d'équilibre », privant l'appréciation de la crédibilité des politiques de change de sa référence la plus indispensable ? Ainsi la science économique elle-même fait défaut sur les interrogations les plus urgentes de l'opinion financière et ne délivre aucune indication certaine permettant de former des appréciations quantitatives parfaitement objectives et fiables. Privés des anticipations éclairées qu'appellent leurs paramètres macro les plus cruciaux, les algorithmes de la décision financière menacent de rester lettre morte. Bien sûr il n'est pas question de s'en tenir à ce constat d'impuissance, et les opérateurs de la finance passent quotidiennement outre ces empêchements théoriques, mais dans la plus grande précarité intellectuelle, puisque privés de repères cognitifs indiscutables.

Sur le terrain épistémique déserté par une science économique trop fai-

blement conclusive, prolifèrent alors les représentations de substitution, les modèles de fortune, les schémas bricolés, et toutes les constructions cognitives qu'il faut impérativement produire pour tenter de soustraire, au moins en apparence, la décision financière au pur arbitraire. Mais toutes ces élaborations ne peuvent que rencontrer de nouveau les mêmes problèmes, et surtout les mêmes ambivalences, que toute analyse macroéconomique. Car le plan des relations macro se caractérise avant tout par l'absence quasi complète d'enchaînements *univoques*, et par le foisonnement des liaisons à double sens et des effets contradictoires. Privée, plus encore que la science économique, des moyens de calculer finement des résultantes, *l'épistème* financière s'en tire généralement par un rétablissement décisoire et autoritaire de l'univocité perdue, en ignorant en chaque étape les influences antagonistes qui font indécision, et en ne retenant que les arguments qui permettent d'aller d'une variable à une autre par une liaison à sens unique. Ainsi, la spéculation financière va-t-elle « choisir » entre les avantages de la désinflation compétitive, dont l'engagement de stabilité nominale préserve les portefeuilles de l'érosion monétaire, et ses inconvénients, lorsque ses niveaux trop élevés de taux d'intérêt font baisser la valeur des titres. Elle « oublie » que le chômage dégrade les finances sociales, pour ne retenir que l'effet de pression sur les salaires et le maintien de la profitabilité. Elle s'inquiétera d'une croissance trop forte et de ses risques inflationnistes, sans plus considérer sa contribution à une meilleure soutenabilité de la dette publique qui jadis la préoccupait, etc.

La combinatoire de ces différentes sélections et éliminations locales engendre évidemment une multiplicité de schémas globaux possibles dont le choix n'est réglé par aucun métamodèle. C'est pourquoi la vision finalement élue par la finance n'échappe pas à l'arbitraire, en tout cas *du point de vue normatif des critères de la rationalité*. Or pour arbitraire qu'il soit, le modèle de la finance n'en est pas moins doté de la capacité de faire réalité dès lors qu'il est partagé par la majorité des opérateurs, et que se trouve constituée cette structure formelle de bouclage des actions sur les croyances qui est au principe des effets de prophétie autoréalisatrice. En effet, du modèle positif arrêté par la finance, dérivent les énoncés normatifs de ce qu'il faut considérer comme la « bonne politique économique ». Toute intervention publique qui ne se conforme pas à cette norme de politique économique, telle qu'elle est déduite du modèle du monde de la finance, est alors exposée au dissensément massif de l'opinion financière. Et parce que celle-ci s'exprime directement au travers des variables de taux d'intérêt et de taux de change, elle est capable de faire émerger un environnement financier et monétaire suffisamment hostile pour mettre en échec une politique hétérodoxe, semblant ainsi valider *ex post* la pertinence de la norme et le bien-fondé de sa démarcation du « bon » et du « mauvais ».

Il ne s'agit évidemment pas de verser dans l'excès qui consisterait à penser que la politique économique est entièrement affaire de symbolique et que rien d'autre n'y compte que le travail des interprétations. La capacité créatrice des

croyances ne se manifeste que sous des conditions assez particulières<sup>10</sup>, et les données objectives du *policy-mix* sont loin d'être indifférentes. La désinflation compétitive donne cependant l'un des exemples les plus frappants des effets de cible exercés par les représentations autovalidantes de la norme de politique économique. Certes le fonctionnement des marchés financiers, comme instance de la normalisation, est asymétrique. Ils n'ont pas le pouvoir de conduire au succès une politique qu'ils jugeraient « bonne », mais qui serait par ailleurs affligée de vices de construction avérés. Mais ils sont irrésistibles dans le registre de l'invalidation, et leur « non » ruine sans appel les espoirs d'une stratégie, quel que soit par ailleurs son bien-fondé macroéconomique. Ainsi, on peut penser qu'une politique de monétisation des déficits, dont la pertinence aurait pourtant valu d'être discutée pendant les années de récession 1992-1993<sup>11</sup>, se serait trouvée de fait frappée d'impossibilité tant son intitulé même fait figure d'épouvantail au regard des représentations usuelles de la finance en matière de politique monétaire. Et il eût suffi de quelques déclarations sur le thème de « la planche à billets » pour la conduire à l'échec à l'instant de son annonce publique, c'est-à-dire avant même qu'elle n'ait été mise en œuvre et qu'elle ait produit la première de ses conséquences. C'est à ce type de censure, appuyée sur les effets de réalité des représentations coalisées, que la désinflation compétitive aura dû, bien plus qu'aux vertus qu'elle se prête, sa remarquable longévité. Dit autrement, c'est parce qu'elle aura su s'installer comme la « norme de politique économique », reconnue comme telle par la communauté financière, que la désinflation compétitive se sera si longtemps mise à l'abri de la concurrence de toute politique alternative. Par construction en contravention avec la norme, une politique alternative se serait trouvée *ipso facto* exposée au dissensément des marchés financiers, c'est-à-dire à des mouvements adverses de taux d'intérêt et de taux de change voués non seulement à la mettre en échec, mais également à lui être imputés causalement puisque dès le départ son impéritie a été postulée. C'est donc à l'abri de la supervision des marchés financiers, cette instance de la normalisation que la désinflation compétitive a pu revendiquer avec succès le statut de « seule politique possible ».

Si l'efficace propre des représentations apparaît ici aussi clairement, c'est parce que la politique économique induit des comportements réactifs travaillés par des jugements. C'est donc improprement qu'on parle des « mécanismes » sur lesquels s'appuierait la politique économique, quand celle-ci est en fait diffractée dans un milieu composé par des fonctions de réaction informées par des représentations, et qu'elle subit une médiation bien plus qu'elle n'active des enchaînements ou n'instrumente des régularités intangibles. La part herméneutique de la politique économique apparaît ici de toute évidence quand l'incertitude épistémique, qu'une science économique mal assurée ne parvient pas à lever, met en concurrence une multiplicité de visions du monde contradictoires,

---

10. Voir [Lordon, 1997-a, p. 243-246].

11. Sous-utilisation des capacités de production, chômage massif, excès d'épargne, contraction de certains agrégats monétaires...

toutes susceptibles de faire réalité par le truchement de la prophétie autoréalisatrice. La pluralité des mondes possibles n'est réduite à l'unicité d'un monde actuel que sous l'effet de l'élection d'une vision partagée qui arrête l'oscillation des modèles et stabilise une macroéconomie de la politique économique. Il faut donc que s'établisse quelque chose comme un régime cognitif collectif pour qu'à la fois les agents se trouvent soulagés de leur désorientation épistémique, et que s'opère leur coordination sur une représentation commune.

### Convergence mimétique ou convergence sociologique ?

Mais d'où vient que les agents convergent ainsi sur une vision du monde partagée et sur quoi s'appuie ce régime cognitif collectif pour s'établir ? Dès lors qu'il est question de « dispositif cognitif collectif », de levée de l'indétermination et de coordination sur une représentation commune, tout semble appeler une interprétation en termes de « convention de politique économique » ; et ce premier mouvement pourrait même suggérer d'en construire le concept sur le modèle de la « convention financière » [Orléan, 1986, 1989] – décalque d'autant mieux fondé en apparence que l'opinion globale à laquelle s'adresse la politique économique est d'abord celle des marchés financiers. C'est pour échapper à ce type de lecture qu'il faut partir de la question de la convergence épistémique, question décisive puisque c'est dans le type de réponse qu'on se propose de lui apporter que se joue pour une large part l'articulation entre le travail des subjectivités et les déterminations objectives.

On sait la réponse que donne André Orléan [1986, 1989] à la question de la polarisation de l'opinion financière. La spécularité de la décision financière, dont le paradigme est le concours de beauté keynésien, conduit les agents à se copier mutuellement. L'imitation est bien la réponse rationnelle à l'incertitude radicale, puisque dans le plus mauvais cas le copieur n'encourt que le coût quasi nul de substituer la désorientation du copié à la sienne propre, quand le meilleur des cas lui offre l'espoir d'importer une information pertinente incorporée dans le choix de l'autre. Le modèle mimétique ne livre pourtant qu'une forme assez spécifique de convergence cognitive, qu'on pourrait qualifier de convergence de crise, et qui correspond à un état très particulier du collectif, se présentant en l'occurrence comme foule [Dupuy, 1992]. Convergence de crise, car elle correspond à la « *perte du sens commun* » [Dupuy, 1989], c'est-à-dire à l'effacement des repères cognitifs qui structuraient jusqu'ici l'exercice du jugement. Dans les modèles d'Orléan [1990, 1992], la situation de non-crise est un régime « du quant-à-soi », un régime de l'hétérogénéité, où un degré de confiance des opérateurs en leur propre jugement maintenu au-dessus de ses minima de réserve laisse chacun à l'élaboration de ses conjectures personnelles, et préserve ainsi la diversité des vues sur l'avenir, condition, maintes fois rappelée par Keynes, de l'équilibre du marché financier.

Or la convergence n'est pas la caractéristique exclusive de la crise épistémique, et la non-crise n'est pas nécessairement ce régime d'autonomie des conjectures financières privées. On voudrait alors suggérer qu'il y a lieu de

considérer quelque chose comme une convergence « de régime », mais évidemment selon une tout autre formule que la contagion mimétique, et en correspondance avec une tout autre figure du collectif que la foule à laquelle cette dernière est généralement associée. Si le mimétisme est la forme privilégiée que prend l'interaction interindividuelle dans un collectif dont la modalité est la foule, c'est en effet précisément parce que la foule pourrait se définir comme ce qui reste d'une société quand ses armatures institutionnelles se sont effondrées. Pure collection d'individus éparsillés dans un même plan, défaite de toutes ses structurations verticales, et tous cloisonnements abattus, la foule n'est traversée que par des rapports sociaux dégénérés en leur plus simple expression - soit comme interaction bilatérale soit comme interaction radiale à partir d'un foyer unique - et se présente comme un système à deux niveaux, où l'on passe *sans médiation* de l'individuel au collectif. Repartir de la société constituée, de la société intègre, équipée de tous ses appareils institutionnels, c'est se mettre du même coup sur la trace de la modalité propre qu'y prend l'homogénéité cognitive, produit d'une convergence non pas mimétique, mais qu'on pourrait qualifier de *sociologique*. Si les gens pensent la même chose, ce n'est pas seulement en période de crise épistémique et sous l'effet du mimétisme angoissé, ce peut être également, en temps plus ordinaires, par le truchement de tous les mécanismes institutionnels d'imposition et de reproduction d'une vision du monde établie – où l'on s'apprête à redécouvrir que l'hégémonie est aussi une modalité de la connaissance « partagée ». De ce point de vue, le « dispositif collectif cognitif » que constitue la norme de politique économique n'est pas l'exemple le plus mal choisi pour illustrer cette autre modalité de production d'une connaissance commune, qui est inséparablement une connaissance sociale.

On pourrait trouver malhonnête de solliciter à l'excès le schéma de base .des modèles d'Orléan, lesquels procèdent de l'idéalisation stylisée requise par l'exercice de formalisation, et ne font pas justice des élaborations théoriques plus riches développées à propos de la genèse et du fonctionnement de la « convention financière ». Hors des cadres forcément étroits de la modélisation, l'analyse qu'en font Orléan [1989] et Dupuy [1989] conduit d'ailleurs à revenir sur la dichotomie trop simple de la « diversité de régime » et de la « convergence de crise ». Par là, elle semble permettre de penser l'homogénéité cognitive sans le secours d'une hypothèse de « convergence sociologique ». Dupuy [1989] précise d'abord le mécanisme d'engendrement de la convention financière en montrant l'écart d'une telle situation d'interaction spéculaire à la transparence parfaite et aux solutions de *common knowledge*, écart qui réside précisément dans l'hypothèse toujours envisagée d'un avantage informationnel dont l'autre pourrait jouir, et d'où découle l'espèce de pari pascalien fondant la rationalité de l'imitation. C'est cet écart qui nourrit le mimétisme généralisé et lui permet de déployer sa productivité spécifique. Sous son opération, la moindre saillance – événement, rumeur... – est alors susceptible de devenir le germe potentiel autour duquel pourra précipiter la croyance collective, le réceptacle de significations massivement investies, et cristallisées en une convention partagée. Ainsi, la crise mimétique refonde un ordre du monde dont le sens avait été perdu. Et c'est par le

mimétisme que se dissipe le désarroi cognitif qui avait donné naissance au mimétisme. La convention financière naît donc dans le chaudron de la crise et au passage de quelque aléa qui va cristalliser sur lui tout le désir de sens des agents désorientés. Pour le coup, on ne saurait manquer de penser aux métaphores de l'ordre par le bruit qui semblent trouver l'aune application autrement plus convaincante que la moyenne des emplois poétiques auxquels elles donnent généralement lieu dans les sciences sociales. Si l'aléa acquiert de la sorte une portée génétique, c'est bien sûr parce qu'il « intervient » en une situation critique. En empruntant métaphoriquement au langage des transitions de phase, on pourrait dire qu'en ce point d'instabilité structurelle, la longueur de corrélation tend vers l'infini : la contagion, ordinairement restreinte aux plus proches voisins, se propage maintenant à l'intégralité du réseau des agents interagissant mimétiquement. Un événement local, même infinitésimal, peut alors acquérir une portée globale, et prendre, dans ses conséquences, une dimension macroskopique.

Ainsi la crise est institutrice. Parce qu'elle fait émerger un nouveau sens commun, elle inaugure un régime cognitif construit autour de la convention financière issue de la résolution mimétique. C'est bien pourquoi il ne serait pas complètement exact de s'en tenir à la représentation nécessairement schématique des modèles, et de résérer exclusivement la convergence au moment critique : parce que la convention financière tire les agents de leur désarroi, ceux-ci sont disposés à l'adopter comme vision du monde avec une croyance dont la solidité est en proportion du soulagement qui leur a été procuré. La convention financière peut alors compter sur sa vertu salvatrice pour s'installer dans la durée et continuer bien au-delà de la crise inaugurale à conformer les représentations. C'est d'ailleurs là aussi le sens de cet adage de l'économie cognitive keynésienne, souvent rappelé par Orléan, et selon lequel « *la convention consiste essentiellement dans l'hypothèse que l'état actuel des affaires continuera indéfiniment à moins qu'on ait des raisons définies d'attendre un changement* ».

Cette interprétation étendue de la genèse et de la pérennité de la convention financière suffit-elle à permettre l'économie d'une hypothèse de convergence sociologique ? L'homogénéité persistante des visions n'est-elle que l'effet du souvenir traumatique d'une crise et de sa résolution miraculeuse ? Et quelle est exactement la portée de cet « ordre du monde » qui s'engendre au cœur du chaos mimétique ? C'est par le truchement de cette dernière interrogation qu'on voudrait rétablir les mérites d'une perspective sociologique sur les régimes cognitifs, notamment en mettant en question la complexité réelle des produits de la genèse mimétique. Le schéma d'ordre par le bruit, où la cristallisation d'un sens se produit autour d'un germe aléatoire appelé à se laisser massivement investir, peut-il déboucher sur des significations autres que ponctuelles et locales ? On peut plutôt penser que l'effet de précipité autour de la micro-rumeur ou de la perturbation infinitésimale qui passe par là ne peut produire que des significations « de courte portée », constituées autour de saillances « simples » et de contenus cognitifs élémentaires. On y verra émerger une interprétation de la dynamique de tel agrégat monétaire, ou une façon de lire le solde de la balance

courante. Mais de tels processus, où la génération fait fonds sur des aléas minimes, peuvent-ils faire surgir quelque chose comme un modèle du monde tout armé, avec ce que l'expression suggère de largeur synoptique et de complexité structurale minimale, autour d'une multiplicité de « mécanismes » bien spécifiés et interdépendants ? En d'autres termes, « l'ordre par le bruit » peut-il accoucher d'une « macroéconomie » ?

### Une sociologie des référentiels

Or c'est bien d'une telle « macroéconomie », c'est-à-dire d'un schéma *global* et revendiquant une certaine portée, que dérive la norme de politique économique. En empruntant au langage des politologues [Jobert et Muller, 1987 ; Faure et *alii*, 1995], on a proposé ailleurs<sup>12</sup> de nommer référentielle corpus des représentations constitutives d'un modèle du monde macroéconomique majoritairement adopté par les agents. Bien plus qu'une signification conventionnelle localement cristallisée, le référentiel est une totalité cognitive structurée *a minima*. Cette globalité et cette « ampleur » constitutives lui viennent de la nature même des questions auxquelles il a vocation à répondre, et qui portent sur la circulation économique d'ensemble, seule perspective véritablement congruente à la production de jugements sur la politique économique. Le référentiel concentre et met en forme l'ensemble de ces représentations de substitution sur lesquels les agents doivent impérativement s'appuyer pour former leur opinion, dès lors que font défaut les certitudes formelles qu'on attendait de la science économique.

Ensemble de contenus cognitifs, le référentiel doit aussi être saisi dans le fonctionnement de ses institutions concrètes. C'est là d'ailleurs le seul moyen de comprendre ce qui l'établit comme connaissance commune et comme connaissance sociale, là où on pourrait imaginer les agents livrés à eux-mêmes, occupés à fabriquer par leurs propres moyens des modèles du monde privés. Si la diversité d'opinion des agents est réduite même hors des épisodes de crise mimétique, c'est parce que s'imposent à eux des discours institutionnels dont le poids propre emporte une force d'autorité qui va au-delà du simple argument d'économie cognitive pour les rallier. Le propre du référentiel en effet c'est de s'exprimer par des paroles d'institutions et de mobiliser tous les capitaux symboliques dont celles-ci sont détentrices pour mieux se faire valoir comme discours autorisés. Ainsi il y a derrière les énoncés du référentiel la caution légitimatrice de la science économique – à laquelle il est beaucoup emprunté –, mais aussi la parole officielle de l'État de politique économique, les prescriptions des grands organismes internationaux, les exigences des marchés financiers, les propos « d'experts », le tout relayé et consacré par la presse aussi bien financière que généraliste qui donne à tous ces discours la plus large audience et joue un rôle de première importance dans l'installation de ces énoncés comme « incontestable » corpus de la politique économique au sein de l'opinion publique.

---

12. [Lordon, 1997-a].

De ce point de vue, la désinflation compétitive montre bien non seulement la portée de l'ensemble doctrinal qui lui est associé, la difficulté d'en réduire la genèse à un épisode cathartique inaugural, mais aussi le travail des appareils institutionnels et des groupes sociaux qui la soutiennent. On ne peut restituer intégralement ici l'analyse qu'on a tenté d'esquisser ailleurs [Lordon, 1997-a], mais au moins peut-on, fût-ce intuitivement, donner une idée de la nature des mécanismes sociaux à l'œuvre, ne serait-ce que pour indiquer en quoi une sociologie des référentiels fait signe en direction de quelque chose comme un « régime des idées » [Lordon et Théret, 1998].

Pour comprendre comment s'est installé le référentiel de la désinflation compétitive, il faut donc moins se mettre sur la trace d'une crise mimétique originelle qu'à la recherche des innombrables processus de conversion d'une hégémonie académique en doctrine de politique économique partagée aussi bien par les élites politico-administratives que par la plupart des relais d'opinion. L'effacement du keynésianisme de la synthèse, aux prises, dans la théorie comme dans la pratique, avec la stagflation des années soixante-dix, et son remplacement par la macroéconomie des anticipations rationnelles, nouvel *hegemon* universitaire, font probablement le point de départ du basculement doctrinal d'où sortira la désinflation compétitive. L'hypothèse de hiérarchie des institutions (Boyer, 1995) trouve donc aussi à s'appliquer en cette forme locale que constitue le « régime des idées », et la formation des doctrines de politique économique est, sinon prédéterminée par l'état du champ de la science économique, au moins sous sa très forte influence. Le primat des institutions de la « science » au sein du complexe institutionnel du référentiel ne va pas nécessairement de soi et il faudrait détailler l'ensemble des conditions qui contribuent à l'établir, à le consolider, ou à l'affaiblir, sans d'ailleurs manquer de voir que l'autonomie du champ académique n'est que relative<sup>13</sup>. Il reste que la légitimation intellectuelle demeure un impératif de la politique économique, qui exige en premier lieu d'en passer par l'adossement à l'autorité de la « science ». Pour autant, rien ne serait plus faux que d'imaginer la formation des référentiels sous l'espèce d'une séquence parfaitement linéaire qui mènerait directement des théories aux doctrines de politique économique. Celles-ci prennent naissance dans des interactions autrement plus complexes auxquelles participent des acteurs sociaux et des intérêts économiques évidemment menés par des logiques tout autres que celle de la science. On voudrait alors, quitte même à être assez

---

13. On n'en veut pour preuve que la façon dont les thèmes de recherche à l'ordre du jour dans ce champ sont sensibles non seulement à un agenda implicite associé à la conjoncture -qu'on songe par exemple aux éclipses et aux résurgences de la théorie de la croissance-, mais également, parfois, aux préoccupations exprimées par le débat public. Plus encore, il faudrait montrer comment dans certains cas, l'état de l'opinion publique peut aller jusqu'à peser sur la démarcation du dicible et de l'indicible, du pensable et de l'impensable, et diffuser des censures, ou au contraire délivrer des autorisations implicites dont on retrouve la trace dans la chronique des prises de positions « expertes » de certains économistes le cas de la désinflation compétitive, régnant d'abord sans partage, puis connaissant la déstabilisation de la contestation se prêterait aisément à une telle démonstration de relativisation de l'autonomie du champ académique.

sommaire, esquisser les grandes lignes de l'architecture institutionnelle du « régime des idées » sous lequel la désinflation compétitive a établi son *imperium*, à la fois pour faire pressentir cette complexité, et surtout pour indiquer le type d'objets et le type d'analyses auxquels une sociologie des référentiels pourrait avoir recours<sup>14</sup>.

S'agissant du cas français, depuis le début des années quatre-vingt, on pourrait présenter le « « régime des idées » comme l'articulation de cinq champs spécifiques : le champ académique, sous l'emprise d'une norme de scientificité fortement internationalisée, le champ administratif, le champ politique, le champ « publiciste » - médias et édition -, et le champ des intérêts économiques<sup>15</sup>. Dans cette ébauche de topologie institutionnelle, les différents « médiateurs », qui assurent l'interconnexion de champs hétérogènes, jouent un rôle de première importance. Sans en donner une liste exhaustive, on voudrait insister sur deux d'entre eux qui auront pris une part décisive dans la diffusion en France des thèses de la macroéconomie nouvelle classique et dans leur traduction en doctrine appliquée de politique économique. Les ingénieurs économistes de l'administration sont l'un de ces « connecteurs » puisque, engagés à la fois dans le champ académique comme chercheurs, et dans le champ administratif comme hauts fonctionnaires, ils sont les mieux placés pour ouvrir la pensée d'État aux innovations théoriques produites dans la sphère de la « science » et amorcer le processus de leur diffusion. C'est par leur intermédiaire que s'effectue d'abord la réception des idées de la macroéconomie nouvelle classique, d'où sortira *in fine* la doctrine de la désinflation compétitive. L'Institut d'Études Politiques est le deuxième de ces médiateurs dont on voudrait évoquer brièvement l'influence, et souligner l'éminence particulière dans ce « régime des idées » où il s'établit à l'intersection non pas de deux mais de trois champs. En effet, en premier lieu, l'IEP forme, via l'ENA, à la fois les hauts fonctionnaires du champ administratif et le personnel politique du champ du pouvoir. Ce faisant il complète la chaîne de traduction au fil de laquelle les théories se convertissent en doctrines appliquées. À la suite des ingénieurs économistes, sans lesquels ils n'auraient probablement pas eu accès aux textes théoriques d'origine, les énarques apportent leur capacité de diffusion de thèses qui leur ont été livrées par les « hauts fonctionnaires scientifiques » sous la forme de *surveys* déjà décantés et vulgarisés, thèses qu'ils peuvent alors véhiculer Jusqu'aux positions les plus avancées de l'appareil d'État, en utilisant notamment leur capacité à aller et venir au travers de la frontière entre les postes de la haute administration et ceux du champ du pouvoir. La confusion des élites administratives et politiques qui s'opère en cette catégorie particulière de hauts fonctionnaires est donc particulièrement propice au partage d'une certaine « manière de penser » ainsi qu'à la diffusion plus rapide et à l'homogénéisation plus profonde des doctrines en de multiples points de la structure étatique. Mais l'Institut d'Études Politiques ne fait pas qu'interconnecter les champs administratif et politique, il est en prise

---

14. Voir [JobertetThéret, 1994].

15. Cette présentation s'inspire de [Lordon et Théret, 1998].

également sur le champ publiciste, champ de l'opinion publique au sein duquel le journalisme et les métiers de l'édition offrent à ses anciens élèves certains de leurs débouchés les plus importants. Peuplés par des individus formés sur le même modèle, ces trois champs – administratif, politique, publiciste – sont donc sous l'emprise d'une même manière de penser ; communauté de vues d'où résultent la concordance et la résonance des différentes sources de discours « autorisés », et d'où le référentiel de la désinflation compétitive aura tiré l'essentiel de sa pérennité.

Mais l'élaboration du référentiel n'est pas l'affaire exclusive des « producteurs symboliques », lecteurs et traducteurs de la théorie économique, propagandistes et relais d'opinion de toutes sortes. Le référentiel n'a de chance de s'établir comme vision du monde dominante que s'il rencontre la validation et le soutien actif de groupes sociaux suffisamment dotés en ressource de pouvoir pour en constituer quelque chose comme le bloc hégémonique. Un référentiel s'établit donc à l'articulation d'un domaine de la production symbolique et d'une coalition des intérêts dominants du moment. Corpus d'idées, le référentiel n'est pas réductible à une saisie idéaliste. Il est aussi à sa manière l'expression d'un certain état du rapport de force dans lequel se trouve la confrontation des groupes sociaux et de leurs capacités respectives à imposer comme vision universelle la représentation qui correspond à leurs intérêts particuliers.

### COGNITION, JUSTIFICATION, POUVOIR SYMBOLIQUE

Cette esquisse volontairement sommaire n'avait pas d'autre finalité que de donner un avant-goût de la sorte de perspective que devrait appeler l'analyse de la formation des doctrines de politique économique. Si peu développée qu'elle soit, elle n'en suffit pas moins - et c'est assez pour le présent propos - à indiquer, par un effet de contraste, tout ce qui la sépare d'une approche qui tendrait à rabattre la formation des représentations sur la performance cognitive d'agents en interaction. Et cet effet de contraste vaut d'autant plus d'être noté que se développe la propension à en appeler de plus en plus fréquemment aux ressources du « cognitivisme » pour rendre compte de la formation des croyances et des représentations en économie. On pourra voir sans peine dans cette évolution la projection dans le champ disciplinaire de l'économie de cette nouvelle constellation intellectuelle issue du « tournant herméneutique des sciences humaines » [Dosse, 1994] qui, entre critique du structuralisme, rejet de ses dérivés « anti-humanistes », retour aux exigences compréhensives d'une sociologie wébérienne et inspirations phénoménologiques, remet à l'ordre du jour le travail des consciences individuelles enfin libérées de la lourdeur des déterminations structurales d'antan<sup>16</sup>. L'économie n'est donc pas en reste dans ce mouvement général des idées, qui, pour certains des courants aux marges de l'orthodoxie néoclassique, conduit à l'alliance stratégique nouée avec les sciences cognitives,

---

16. Voir également [Gauchet, 1988], [Les Annales, 1989].

conçue comme opportunité de contester le règne jusqu'ici sans partage de l'hypothèse des anticipations rationnelles en matière de formation des représentations. C'est là un projet d'un incontestable dynamisme, et on ne peut pas ne pas constater la solidité de cette nouvelle position de force soigneusement construite autour du cumul des bénéfices de la critique interne l'incomplétude du paradigme de la rationalité [Dupuy, 1997] – et de la critique externe, en la visée de substituer aux anticipations rationnelles un modèle de la formation des croyances moins foncièrement irréaliste et, en particulier, mieux articulé aux ressources du collectif, conformément aux préceptes du nouvel « individualisme méthodologique complexe » [Dupuy, 1992].

Il faut pourtant se demander s'il est opportun, dès lors qu'on n'a pas fait le choix des anticipations rationnelles, de s'en remettre exclusivement au paradigme cognitiviste pour rendre compte de tous les processus de production cognitive en économie. Le cas général de la politique économique, et celui plus particulier de la désinflation compétitive, suggèrent le contraire, et s'il en est ainsi, alors il y a lieu de s'interroger sur les limites du cognitivisme économique et de mieux identifier les situations où ses perspectives s'avèrent pertinentes... et celles où elles pourraient l'être moins.

### **Ne pas abandonner le cognitif au cognitivisme**

La première chose à faire, et probablement pas la moins difficile, consiste à circonscrire et à définir ce cognitivisme économique. La tâche est d'autant moins simple qu'il ne s'institue pas lui-même comme tel et que, rassemblement de travaux variés, certes d'une même inspiration générale, il est toujours possible de tirer argument de son hétérogénéité d'objets, de méthodes, et parfois même de principes théoriques, pour le prémunir d'une critique globalisante. Pour floue qu'en soit donc la circonscription - pour bien faire il faudrait se ré-soudre à dresser une liste aussi exhaustive que possible de travaux particuliers - il reste tout de même la possibilité d'un repérage général, même approximatif, comme contour de la projection des sciences cognitives dans le champ de la science économique [Walliser et Bourgine, 1992 ; Munier et Orléan, 1993], avec une notation particulière en direction de l'école des conventions [Dupuy et Livet, 1997 ; Reynaud, 1997], probablement le courant constitué le plus impliqué dans cette alliance stratégique et le plus susceptible d'en être présenté comme l'un des représentants canoniques.

Disons que derrière le cognitivisme économique, il y a un certain paradigme de l'apprentissage centré sur les opérations mentales d'agents considérés comme des *problem-solvers*. Considéré sous cette perspective le cognitivisme économique donne alors une illustration presque canonique de ce que Andler nomme le *problématisme* [Andler, 1987]. Le problématisme, en sciences sociales, consiste en cette position théorique qui se représente l'action des agents sous l'espèce de problèmes à résoudre. Du face-à-face des agents et de leur problème résulte un déploiement d'opérations mentales diverses - révision bayesienne, inférence statistique, heuristiques représentatives, comme autant d'expressions d'une algo-

rithmique généralisée. Or c'est là une vision de la cognition qui s'expose à deux difficultés importantes - et peut-être même pourrait-on dire à deux erreurs caractéristiques.

### *L'erreur formaliste*

La première erreur que pourrait bien commettre le cognitivisme économique est celle du biais formaliste propre au problématisme, biais formaliste qui en l'espèce est inséparablement un biais fonctionnaliste. À coup sûr il est vrai que l'action individuelle, et plus encore l'action collective, rencontrent des problèmes - coûts de transaction à réduire, asymétrie d'information à traiter, problèmes de coordination à surmonter, etc. Rien ne semble plus innocent que de passer de ce constat de l'action rencontrant des problèmes à la proposition selon laquelle « il y a des problèmes à résoudre ». La reformulation est pourtant loin d'être neutre. Charriant inévitablement l'idée que les comportements des agents, comme les créations institutionnelles, sont explicitement orientés vers la résolution de ces problèmes, elle procède de ce fonctionnalisme typique de l'erreur théoriciste propre à la position scolaire [Bourdieu, 1980, 1994], position d'où le chercheur, lui-même *problem-solver* par destination, projette immuablement sur les agents qu'il étudie sa rationalité professionnelle *problem-solving*. Ainsi, le *social-scientist* qui identifie, abstrait et formalise les problèmes objectifs de l'action collective, ne peut s'empêcher de penser que les agents les voient comme il les voit, qu'ils en ont la même conscience réflexive et les saisissent dans les mêmes termes que lui. Il n'est pas utile de revenir très longtemps sur l'hypothèse des anticipations rationnelles, ce comble de l'erreur théoriciste, si ce n'est pour suggérer que, de ce point de vue, le conventionnalisme cognitiviste est bien plus près qu'il ne l'imagine de la théorie néo-classique et de la nouvelle économie institutionnaliste avec lesquelles il partage fondamentalement la même logique du formalisme *problem-solving*, traitée certes dans un cas avec les hypothèses de la rationalité substantive individuelle, et dans l'autre avec celles d'une rationalité limitée et collective - mais c'est là finalement une différence seconde sous le rapport qui nous intéresse. Et s'il fallait pousser plus loin le parallèle, on pourrait associer dans la même erreur scolaire les anticipations rationnelles d'un côté, et de l'autre la psychologie et l'économie expérimentales, auxquelles le cognitivisme économique emprunte si souvent sans souci de ce que leurs protocoles peuvent produire comme effets de suspension du monde social, de coupure de ses liens ordinaires et de déconnexion du sens pratique des agents. C'est pour mettre entre parenthèses, le temps d'une expérience de laboratoire, ce sens pratique, compris comme l'ensemble des dispositions incorporées dans les individus, permettant l'adoption, *mais le plus souvent inconsciente*, des comportements ajustés aux lois de l'univers social où ils se meuvent, et la résolution, *mais inconsciente*, ou *incidente*, d'une grande partie des problèmes qu'ils ne manquent pas d'y rencontrer<sup>17</sup>, que l'économie ou la théorie

---

17. Même s'il n'est pas question de suggérer par là que le domaine de l'action réfléchie et de la résolution consciente des problèmes se réduirait à rien.

des jeux expérimentales s'exposent au risque de ne jamais sortir d'un cognitivisme des isolats, où l'on ne cesse de prendre pour de la matière sociale des collectifs confinés et séparés. Les agents tirent des boules d'une urne, ils jouent au mille-pattes, ou, lorsque tout de même ils ont droit à une sortie, tentent de se retrouver sous la grande horloge. Mais, renvoyés à la résolution consciente de problèmes formellement posés, ils sont plongés dans des situations artificielles qui n'ont rien de commun avec celles de leur existence sociale pour une part importante desquelles ils déploient une compétence pratique, socialement constituée, non formalisée et inconsciemment mobilisée. Dans cette affaire, la perspective théoriciste, qui abstrait et formalise les problèmes de l'action, les résout sur le papier et prête aimablement ses solutions aux agents dans la déveine, est absolument sourde aux arguments de la perspective génétique qui tient que ce sont le plus souvent des logiques sociales tout autres que les logiques *problem-solving* qui gouvernent l'action collective et apportent, *mais de facto et incidemment*, des solutions, d'ailleurs plus ou moins bonnes et plus ou moins durables, aux problèmes objectifs qui se posent à elle<sup>18</sup>. C'est pourquoi en matière institutionnelle, le retour sur la genèse est d'une inestimable valeur, qui permet de remonter aux processus concrets par lesquels les problèmes attachés à la création de l'institution se résolvent, mais parfois inintentionnellement, c'est-à-dire par les effets indirects du travail de logiques tout autres que celles qui auraient visé à les poser explicitement.

#### *L'erreur de l'individualisme (ou de l'interactionnisme) cognitif*

La deuxième tendance du cognitivisme économique consiste à méconnaître que, même lorsqu'ils échappent aux mécanismes d'ajustement inconscients incorporés dans leur sens pratique et qu'ils sont engagés dans un processus de cognition délibérée, les agents ne produisent pas nécessairement par eux-mêmes leur connaissance du monde social. Pour faire image, on pourrait dire que le cognitivisme se présente comme un paradigme de « la petite production idéelle ». Or la cognition n'est pas seulement, ou pas toujours, le tâtonnement exploratoire de l'apprentissage individuel, ou même interactif. Elle peut aussi prendre la forme de l'acquisition/réception d'une connaissance produite *socialement*. Quitte à ce que la distinction soit à ce stade encore un peu grossière, on pourrait donc différencier deux formes de connaissance du monde social, à savoir d'une part la « connaissance cognitive », redoublément insistant sur le déploiement d'opérations mentales opéré par les agents, et d'autre part la « connaissance sociale » dont le propre, *en tout cas aux yeux du commun des agents*, est de s'appuyer sur une ressource cognitive déjà là, déjà constituée, déjà en circulation. il faut alors examiner les mécanismes d'engendrement de cette ressource - qui n'est évidemment ni *toujours*, ni *pour tout le monde* déjà là - comme

---

18. C'est d'ailleurs bien pourquoi les constructions institutionnelles sont mortelles. Si elles réalisent et cristallisent des solutions de fait aux problèmes objectifs de l'action collective, ces solutions sont le plus souvent imparfaites – donc périsposables – pour avoir été engendrées par des logiques pratiques autres que celles de la résolution optimale.

ceux de sa diffusion, avec pour projet d'éclairer cette tache aveugle du cognitivisme économique qui méconnaît que l'imposition est aussi une modalité de la formation de la connaissance commune.

Tâche aveugle du cognitivisme économique, cette méconnaissance, parfois poussée jusqu'à la dénégation, de l'hétéronomie cognitive des agents en certaines situations, et plus généralement de tout ce qui pourrait rappeler la part d'idéologie entrant dans la connaissance commune du monde social, rappelle à quel point des principes théoriques peuvent être marqués par la nature et la taille des objets qu'ils se proposent de saisir. Ainsi les petites communautés apprenantes que considère le plus souvent le cognitivisme économique sont-elles les plus propices à l'oubli des rapports verticaux, ceux-là mêmes qu'il est impossible de ne pas voir à l'œuvre dès lors qu'on envisage la formation des croyances à l'échelle de la société - comme on y est convié lorsqu'on prend pour objet la politique économique. Les trois ou quatre joueurs qui se courent après dans la ville pour converger en un rendez-vous dont ils n'ont pas fixé le lieu [Kramarz, 1997] peuvent être sans inconvénient majeur envisagés comme des individus désocialisés<sup>19</sup>, tout comme les duettistes de laboratoire d'un dilemme du prisonnier répété : leurs positions sociales respectives sont en première approximation sans pertinence pour le déroulement de l'épreuve, et les ressources sur lesquelles ils vont s'appuyer pour dépasser l'incomplétude de la rationalité sont sans significations politiques ou sociales particulières. L'erreur individualiste (ou interactionniste) est donc profondément solidaire de l'erreur formaliste, l'une comme l'autre trouvant leur source dans la nature des situations de cognition considérées : petits collectifs hors-société, c'est-à-dire liés par des interactions horizontales, puisque momentanément soustraits au travail des grands rapports sociaux producteurs de verticalité et aux enjeux conflictuels qui leur sont attachés. Et c'est cette quasi-désocialisation qui, outre la nature même des problèmes soumis à la sagacité des joueurs - terminologie en elle-même très significative -, rend d'autant mieux possible l'abstraction formaliste en son oubli de toutes les déterminations sociales à l'œuvre dans le sens pratique que les agents mobilisent dans l'action. C'est pourquoi la perspective du cognitivisme peut difficilement revendiquer la généralité en matière de formation des croyances économiques tant ses principes semblent congruents et limités - aux objets très spécifiques qu'elle se donne ; limite dont conviennent d'ailleurs sans la moindre difficulté certains auteurs, tel Bratman qui précise d'emblée ne s'intéresser qu'à des situations ne faisant « *intervenir que deux agents et ne dépend[ant] pas de structures institutionnelles ou de relations d'autorité* »<sup>20</sup>. La petite taille des communautés cognitives considérées constitue probablement la cause et la clause premières de cette limitation, mais elle n'est qu'une condition nécessaire de l'abstraction formaliste et de la réduction interactionniste. Encore faut-il que ces communautés soient - ou soient déclarées implicitement, et parfois imprudemment - exemptes de toute projection en leur sein de logiques macro-sociales, de

---

19. Et encore...

20. [Bratman, 1997, p. 246].

telle sorte que l'interaction cognitive puisse être considérée comme faisant fonds sur des ressources, certes collectives, mais désocialisées et dépolitisées.

À l'évidence on ne pense donc pas le monde social de la même façon selon qu'on l'envisage à partir du problème de coordination posé par le sens de la circulation, ou bien à partir de la question de la succession des régimes de croissance, et les outils intellectuels construits dans chacun des cas n'ont que peu de chances d'être extrapolables, pour les uns, ou projetables, pour les autres, sur des objets radicalement hétérogènes en taille. Il y a donc lieu de s'inquiéter des difficultés que font connaître les changements radicaux d'échelle à des appareils conceptuels initialement construits en référence à des niveaux d'organisation du monde social très spécifiques. C'est d'ailleurs en matière cognitive que ce genre de décalage est susceptible d'apparaître de la manière la plus flagrante et de donner lieu, dans la transposition sauvage des catégories formées pour un niveau dans un autre, aux impropriétés théoriques les plus manifestes. Le cognitivisme des isolats n'offre donc probablement pas la meilleure perspective sur la formation des croyances en politique économique, dont l'échelle macro-sociale mobilise tout un ordre de déterminations symboliques radicalement étrangères au paradigme de la petite production idéelle, et déborde largement le cadre des petites communautés apprenantes.

Et s'il fallait trouver dans la sphère de la pratique la confirmation intuitive, ou au moins comme un écho du type de distorsion induit dans la théorie par ces effets d'échelle, il suffirait d'évoquer la diversité des réactions des agents à des restrictions de dépenses publiques selon qu'ils les éprouvent localement - fermeture d'un établissement public par exemple - ou bien qu'ils les envisagent d'un point de vue global, sous l'effet d'une mesure générale de politique budgétaire et au travers des problématiques associées de « la réduction des déficits » ou « du recul de l'État ». On y verrait que les agents ne mettent pas en œuvre les mêmes opérations intellectuelles selon qu'ils partent à la découverte de leur environnement proche ou qu'ils forment des représentations sur des objets macroscopiques, et de quelle façon ce découplage s'inscrit dans la série des oppositions du proche et du lointain, du monde familial et du monde social, de la saisie concrète et de la saisie abstraite. Lorsqu'ils sont confrontés à une mesure *microéconomique* de réduction de dépenses publiques, les agents éprouvent directement les conséquences propagées à partir du choc initial au travers de leur économie locale, selon des lignes de force qu'ils identifient sans peine (de l'établissement public fermé à tels sous-traitants, puis des effets de désindustrialisation locale à la dépression de telle zone de chalandise, etc.). La perception presque familiale des circuits réellement empruntés par le bouclage production-revenu-demande donne lieu à une saisie très concrète, une connaissance pratique de l'effet multiplicateur qui contribue puissamment à donner son visage keynésien à cette économie locale. C'est cette cognition « concernée » pourrait-on dire, cognition de proximité, faite d'enchaînements concrètement saisis et perçus, qui rend infiniment peu probable que ces agents adoptent les comportements ricardiens de la théorie néoclassique, et vivent, conformément à son

message, la réduction de la dépense publique comme « *une bonne nouvelle* »<sup>21</sup>. Il en va tout autrement lorsque le problème doit être envisagé au niveau macroéconomique et que font défaut les repères de la familiarité. Sans le secours d'un sens pratique privé du rapport de proximité sur lequel il s'appuie pour s'exercer, le problème de « la réduction des déficits » ne peut plus être appréhendé autrement que par voie d'abstraction, c'est-à-dire en formant des représentations suffisamment élaborées du circuit macroéconomique et de la façon dont la politique budgétaire y opère. Loin que ces représentations dérivent d'un effort d'investigation cognitive engagé par les agents individuels, c'est bien plutôt le référentiel en vigueur qui pourvoit à leur fourniture et délivre les principes d'appréciation de la politique budgétaire qui vont informer les fonctions de réaction. L'éloignement des référents empiriques immédiats rouvre alors plus largement l'éventail des doctrines en compétition... jusqu'à rendre possible l'adoption d'une vision macro en contradiction avec les schémas micro. L'enchaînement néo-ricardien, hautement improbable au niveau local, retrouve toutes ses chances au niveau global dès lors que la théorie qui en est porteuse a su faire preuve de l'efficacité sociale susceptible de l'intégrer avec succès au référentiel. Car l'inscription de la théorie néo-ricardienne dans le « modèle du monde » en vigueur consacre son aptitude à nourrir l'hostilité à la dépense publique, laquelle peut acquérir une puissance suffisante pour peser sur les agents au point d'induire les comportements qui sembleront confirmer *ex post* la validité des énoncés néo-ricardiens tels qu'ils ont été posés et adoptés *ex ante* [Lordon, 1997-a].

Ainsi – et c'est particulièrement vrai de la politique économique, objet macro s'il en est – les agents, même engagés dans un processus de cognition délibérée, n'entament pas toujours dans le vide social de l'abstraction formaliste un processus d'apprentissage de type exploratoire et *problem-solving* pour cette raison qu'il y a de la doctrine socialement constituée déjà là, faisant massivement point focal. Et si cette ressource cognitive déjà là est adoptée si facilement, ce n'est pas seulement au nom d'un argument d'économie cognitive, comme pourrait le suggérer un dernier réflexe cognitiviste, mais parce que cette doctrine, comme *corps d'idées organisées en puissance sociale*, a sa force propre d'imposition. Considérer ainsi qu'il est des situations où la connaissance est moins « cognitive » que sociale, et rompre avec le primat des opérations mentales des agents connaissants associé au modèle de la performance computationnelle, conduit à s'interroger sur la façon dont se forment et s'imposent les idées qui font référentiel. C'est alors du côté du pouvoir symbolique qu'il est possible de chercher le principe aussi bien de la domination de ces idées que de l'hétéronomie cognitive où se trouvent placés les agents face à elles.

### Derrière le cognitif, le pouvoir symbolique

À tout prendre, la meilleure façon de résister au cognitivisme consisterait

---

21. [Giavazzi, 1996].

certainement à faire travailler en situation la perspective alternative qu'on voudrait lui substituer. Faire entrevoir le type de produits que pourrait délivrer ce travail était d'ailleurs bien le propos de l'esquisse d'analyse du « régime des idées » présentée plus haut. Mais il ne s'agissait que de donner un avant-goût de ce en quoi pourrait consister cette sociologie des référentiels opposable aux approches cognitivistes en matière de politique économique. Car c'est là un travail à part entière, et même un programme de recherche en tant que tel<sup>22</sup>, et plutôt que de s'y engager à demi, le parti qu'on voudrait prendre ici, en usant de toutes les facilités permises et de toutes les nécessités requises par la division du travail, consisterait plutôt à en rester à l'explicitation des principes théoriques dans lesquels engage ce mouvement de prise en considération du fait herméneutique par la Régulation – en tout cas pour ce qui concerne la politique économique. Et si, au surplus, comme on se propose de le faire maintenant, on veut suggérer l'intérêt d'opérer cette inflexion à partir de l'idée de pouvoir symbolique, alors il ne suffit pas de pointer la dénégation dont cette idée est l'objet dans les approches du cognitivisme, il faut aussi montrer plus positivement la nécessité théorique qui l'appelle. C'est pourquoi aborder le pouvoir symbolique comme perspective spécifique susceptible d'ouvrir le structuralisme de la Régulation au fait herméneutique exige préalablement de montrer qu'il y a des enjeux de pouvoir symbolique, et de dire dans quelles propriétés du monde social ceux-ci prennent naissance.

### *La construction symbolique de la réalité sociale*

Si l'on cherchait quelque chose comme une formule de l'être social, on pourrait probablement la trouver dans le « *esse est percipi* » (Bourdieu). Dans le monde social, être c'est être perçu<sup>23</sup>. C'est pourquoi on ne peut faire l'économie d'un examen de la façon dont les agents perçoivent le monde où ils se meuvent et qualifient les faits auxquels ils sont confrontés. On le peut d'autant moins que ces faits de perception sont aussi, et peut-être surtout, des faits de construction : loin de ne faire qu'enregistrer dans leur conscience le monde social – en son état supposé objectif – les agents l'élaborent au travers même des catégorisations par lesquelles ils tentent de le saisir. La convergence des opinions sur des jugements ou des catégories partagés peut suffire à les inscrire dans la réalité sociale, à les créer comme réalité sociale, comme le prouvent toutes les assignations discriminatoires, ou, dans un autre genre, tous les procédés par lesquels de nouveaux groupes sociaux se font connaître – et par là se font être – sur la scène publique, par les discours publics qu'ils tiennent sur eux mêmes, notamment en se nommant, c'est-à-dire en s'affirmant en tant que les groupes qu'ils aspirent à être [Bourdieu 1982, 1987]. Ces assignations, positives ou négatives, revendiquées ou subies, mais toutes offertes à la perception et à la reconnaissance collectives, sont l'*« essence »* de l'être social, *« essence »* paradoxale

---

22. Un programme d'ailleurs déjà entamé. Voir entre autres: [Joberl et Théret, 1994], [Théret, 1994], [Lordon et Théret, 1998].

23. [Accardo, 1997].

puisque l'est de nature fondamentalement relationnelle et qu'elle ne fait signe en direction d'aucune substance : dans le monde social, toute substance est réductible au tissu relationnel de l'accord collectif qui s'est fait à son propos, toute substance n'est que l'expression mystifiée que se donne spontanément la reconnaissance collective dans et par le langage ordinaire – lui-même d'ailleurs intrinsèquement et profondément substantificateur.

Ainsi, les agents catégorisent, interprètent, se représentent – et ce faisant engendrent de la réalité sociale. C'est bien pourquoi le travail producteur de sens qu'ils opèrent ne saurait être négligé, en raison même de sa portée constructive. Il n'en va pas autrement en économie dont il n'existe aucune réalité éternelle et inaltérable. La plupart de ses régularités sont conditionnelles à un certain état des représentations et des croyances collectives, et c'est improprement qu'on parle de « mécanismes économiques » en méconnaissant que les régularités macro sont en fait la composition de fonctions de réaction informées par des visions du monde - fussent-elles extrêmement locales. La politique économique est spécialement exposée à ce risque de l'illusion physicaliste tant son lexique a ancré profond les images aussi courantes que foncièrement fallacieuses des « leviers », des « freins » et des « accélérateurs », bien faites pour reconduire les conceptions naïves qui persistent à la représenter comme une activité d'ingénieur système appliquant ses régulations sur les rouages d'une grande machine.

C'est d'ailleurs bien ce qu'on a voulu montrer (*voir supra*) en évoquant la capacité génétique d'une norme de politique économique, instaurant elle-même son propre régime de vérité dès lors que son élection la dote de toute la puissance des effets d'autoréalisation. On pourrait d'ailleurs multiplier les illustrations de ce travail des représentations et de son pouvoir de conformation des régularités macro. Ainsi, par exemple, peut-on noter la nature très particulière des seuils qui définissent la plage de viabilité des dettes et autorisent leur renouvellement, c'est-à-dire la prorogation du report dans le temps des soldes débiteurs [Aglietta et Cartelier, 1998]. Ces seuils ne relèvent en rien d'une objectivité apparentée à celle des points critiques de la physique, mais incorporent les croyances en la soutenabilité générale du système des dettes et en son aptitude à être reconduit sans instabilité particulière par substitution de nouvelles dettes aux anciennes. Dans un autre registre, mais peut-être plus spectaculairement encore, il faut s'interroger sur les effets performatifs de l'édition des critères de finances publiques européens. La démarcation du bon et du mauvais qu'opèrent les critères en matière de déficit et de dette structure en profondeur les comportements des agents, notamment financiers, et contribue à faire surgir une macroéconomie de la politique budgétaire inédite. L'établissement en *seuil*, par proclamation, d'un certain ratio arbitraire mais offert avec succès à la reconnaissance collective, a le pouvoir de déclencher des réactions là où rien ne se serait passé dans d'autres conditions - par exemple si le ratio-seuil avait été fixé plus loin ou tout simplement n'avait pas existé<sup>24</sup>. Si cette édition acquiert une telle force réalisatrice, c'est parce qu'elle est porteuse d'une saillance qui rompt l'in-

---

24. Voir [Lordon, 1999].

distinction du continu, qui libère le jugement de son indétermination, et structure au voisinage de la démarcation des régularités macro dont le visage aurait été tout autre en son absence.

Tous ces exemples laissent entrevoir chacun à leur manière le processus de construction de la réalité économique opéré par le travail des interprétations et des croyances. Quand bien même il serait évidemment absurde de dissoudre toute la macroéconomie dans un pur jeu d'opérations symboliques, il n'est pas possible de méconnaître la portée constructive de tous ces faits de signification et la part qu'ils prennent à la conformation de la plupart des régularités économiques. *Ex ante* sous-déterminée, la réalité sociale s'offre donc au travail proprement génétique des représentations et des croyances pour trouver sa pleine détermination. Cet espace provisoirement laissé en blanc, en attente des productions symboliques qui viendront le remplir, circonscrit alors très exactement le domaine du pouvoir symbolique, pouvoir d'imposer une vision du monde propre à conformer le monde.

En termes plus généraux et plus abstraits, on pourrait dire qu'en son uchronique et inaccessible origine, le monde social est un continuum indifférencié et insignifiant. Le sens du monde social naît des démarcations, des limites et des frontières tracées à l'intérieur de ce continuum – d'ailleurs périodiquement recréé, puis retracé, à la faveur de crises gnoséologiques qui (localement) abattent et réinstituent un ordre du monde. En tout cas, cette capacité à créer le sens par la démarcation est l'apanage d'un certain pouvoir. C'est ce que rappelle Benveniste [1969] qui souligne que le roi, le *rex*, le *rector*, est précisément celui qui trace les lignes. Faire surgir du différencié à partir de l'indifférencié, rompre des symétries, fragmenter le continu, c'est là le propre de ce pouvoir symbolique dont les actes de nomination, de catégorisation, d'assignation ou de démarcation sont les instruments typiques - « *rectifier les noms* » : telle est la toute première mesure que Confucius conseille à l'empereur qui vient d'accéder au pouvoir [Lévi, 1989]. S'il est originellement l'attribut spécifique du *rector*, ce pouvoir est maintenant inscrit dans les institutions dont une tautologie opportune rappellera qu'elles *instituent*, c'est-à-dire posent et font être, consacrent et portent à l'être social, donc opèrent comme des instances de certification du sens du monde social. Validation du capital humain accumulé par le système des titres, création performative des partenaires sociaux représentatifs, édition des normes de la politique économique, démarcation des seuils de la confiance financière... : le champ d'action symbolique des dispositifs institutionnels est presque infini. Mais déposé dans les institutions, le pouvoir symbolique, pouvoir de construction de la réalité sociale, est par là même posé comme enjeu d'appropriation et offert à la concurrence des intérêts prêts à s'en saisir pour l'instrumenter en leur faveur. Cette lutte est inscrite dans l'essence même du pouvoir symbolique comme pouvoir des individus ou des groupes qui en sont détenteurs d'imposer leur vision du monde et par là d'instituer du sens. Ainsi, il y a enjeu de pouvoir symbolique dès lors que l'incomplète détermination de la réalité sociale ménage un espace de création performative et suscite la concurrence des intérêts en présence pour exploiter cette opportunité dans un sens qui leur soit favorable.

### *Le pouvoir symbolique, ou l'inégale division du travail idéal*

Le pouvoir symbolique prend naissance dans la capacité des discours sur le monde social à acquérir une portée performative, c'est-à-dire à faire être ce qu'ils énoncent, à instituer et stabiliser leur dit comme une réalité sociale. Mais tous les discours ne jouissent pas de cette capacité qui n'est pas déposée dans le discours lui-même, comme l'a abondamment montré Bourdieu [1982], mais dans les conditions sociales de son énonciation, et plus précisément dans la croyance collective en l'autorité de certains locuteurs, par là désignés comme locuteurs autorisés. Que l'autorité soit donnée du dehors, c'est bien ce que Detienne [1967] rappelle également lorsque, évoquant la cité grecque, il indique comment la parole efficace est subordonnée à la détention du sceptre, mis en mains de celui qui prend place au milieu du cercle et s'apprête à parler, auxiliaire décisif où se concentre l'énergie sociale d'où le discours va tirer une puissance excédant toutes les capacités individuelles du locuteur. Mais, ajoute Detienne, cette parole-là reste le privilège de quelques-uns, les *aristos*, élite qui se sépare du *démos* : « *L'homme du démос, c'est Thersite, et la manière dont Ulysse le traite marque les limites de la parole égalitaire. Quand Thersite élève la voix, Ulysse ne cherche pas à le convaincre avec des mots, il l'assomme à coups de sceptre* »<sup>25</sup>...

Parler de pouvoir symbolique c'est donc immédiatement signifier que les agents sont inégalement dotés en la capacité de produire des représentations éligibles au statut de discours légitime sur le monde social, différenciation inégalitaire des agents qui donne à la production des visions du monde son caractère profondément oligopolistique. Prolongeant l'erreur individualiste (ou interactionniste), la troisième erreur du cognitivisme économique réside donc dans son ignorance - ou sa dénégation - des conflits de pouvoir liés au cognitif, et des asymétries qui marquent leurs issues. C'est pourquoi on ne peut en rester à la seule analyse des dispositifs cognitifs collectifs comme solutions à des problèmes de coordination ou comme pourvoyeurs d'économie cognitive, même s'il n'est pas question de nier que, *de fait*, ils remplissent aussi ces fonctions - à l'image, par exemple, du rôle que tient le référentiel pour lever l'indétermination qui pèse sur la norme de politique économique. Et l'on pourrait emprunter à Wittgenstein cette idée qu'il est en principe possible d'accéder au point de vue fonctionnel sans nécessairement verser dans le travers fonctionnaliste : « *ce que j'ai à faire est quelque chose comme décrire la fonction d'un roi, et, ce faisant, je ne dois pas tomber dans l'erreur d'expliquer la dignité royale par l'utilité du roi, et cependant je ne dois laisser de côté ni l'utilité ni la dignité* »<sup>26</sup>. À ne considérer les dispositifs cognitifs collectifs qu'au travers des services de coordination rendus, on s'interdit donc de voir qu'ils sont également les enjeux d'une lutte pour l'imposition d'une vision du monde, lutte dans laquelle s'engagent des agents très inégalement armés.

Ce qu'on peut à la rigueur espérer dissimuler encore lorsqu'on passe du feu

25. [Detienne, 1967, 1990, p. 99].

26. Cité par [Bouveresse, 1977].

rouge à, par exemple, l'apprentissage dans l'atelier – lieu qui n'est pourtant pas traversé de rapports sociaux spécialement neutres<sup>27</sup> – apparaît en pleine lumière lorsque, passant à l'échelle proprement macroscopique, le cognitif cesse de ne porter que sur des objets locaux pour engager une vision du monde dans laquelle sont nécessairement impliqués quelques-uns des rapports et des conflits sociaux les plus fondamentaux - ceux-là mêmes qui sont attachés à la circulation économique d'ensemble. Le refus d'envisager les effets du pouvoir symbolique à ce niveau où ils sont le plus spectaculairement visibles, ne peut alors entrer que dans l'alternative suivante. Soit, comme semblent d'abord le revendiquer Boltanski et Thévenot [1991] dans leur domaine propre, il est décidé *a priori* de ne s'intéresser qu'aux situations de règlement pacifié et discursif des différends, en mettant de côté, par un choix d'objet délibéré, toutes celles qui relèvent des coups de force de la domination symbolique. Soit prenant son désir pour une réalité, ou bien confondant le normatif avec le positif, on se plaît à considérer l'agir communicationnel et ses harmonies délibératives comme un idéal réalisé, mais alors au prix d'une négation radicale de tous les faits de violence symbolique<sup>28</sup>. La première option assume le choix de la sélectivité et consent à se déclarer non-pertinente pour tous les cas qui n'entrent pas dans le domaine d'application qu'elle s'est donné. La seconde solution anticipe ou régresse, c'est selon. Elle anticipe en considérant atteint son idéal régulateur - d'ailleurs préalablement supposé accessible dans sa plénitude, ce qui ne va nullement de soi. (Et si l'on voulait se faire une idée du caractère héroïque de cette hypothèse de réalisation, il suffirait, par un argument *a fortiori*, d'interroger les comportements institutionnels *réels* de la cité scientifique, ses effets d'hégémonie, ses réverences obligées, et ses autorisations inégales<sup>29</sup>, alors même que l'idéal du règlement rationnel des controverses peut y être supposé le mieux accompli, pour avoir l'intuition du degré de violence symbolique qui peut réigner dans les autres régions de l'espace social...) Déraisonnablement anticipatrice du point de vue de son actualité historique, cette deuxième option a également quelque chose de conceptuellement régressif toutes les fois où elle laisse entendre que la délibération justificatrice n'est l'autre que de la violence pure, et qu'il n'est entre elles deux aucun tiers terme. Reconduire ainsi à l'antinomie de la violence et du *logos*, c'est revenir en deçà du dépassement qu'en réalise l'idée de violence symbolique, c'est-à-dire refuser de voir qu'il est aussi une modalité de la violence qui s'exprime non pas contre, mais *par* le langage [Terray, 1996], et que l'agir communicationnel *réel* occupe presque toujours cet espace intermédiaire où les discours ne cessent de puiser dans les ressources de la domination symbolique pour majorer la force de leurs arguments.

27. Où se confirme que la petite taille des collectifs considérés n'est qu'une condition nécessaire – et pas du tout suffisante -de l'oubli des rapports sociaux dont les logiques macroscopiques continuent de se projeter et d'opérer au sein de communautés qui, même réduites, n'en sont pas pour autant désocialisées.

28. Voir Ramaux [1996] pour une critique de Boltanski et Thévenot d'inspiration assez similaire.

29. Voir par exemple [Lordon, 1997-b].

C'est en tout cas particulièrement visible dans le cas de la politique économique où la production des représentations ne doit pas plus au tâtonnement computationnel des individus qu'à *l'isegoria* de la justification. Et si l'on ne confond pas les approches cognitivistes et les pragmatiques de la communication - auxquelles ressortissent les approches de la justification au moins peut-on constater leur commune appartenance à un même mouvement général des idées<sup>30</sup> d'où leur vient probablement leur profonde similarité sous le rapport de la méconnaissance du pouvoir symbolique. Or la politique économique est un domaine particulièrement adéquat pour faire apparaître ce fait majeur du pouvoir symbolique qu'il y a une division du travail idéal, et que les agents ne s'y insèrent que très inégalement. Et le programme de recherche relatif au « régime des idées » qu'on évoquait précédemment a aussi pour tâche d'éclairer cet oligopole du discours autorisé d'où seul peuvent émaner les discours légitimes sur la politique économique. Car tout un chacun n'a pas également droit à la parole en cette matière, et la mise à disposition du sceptre, pour reprendre la métaphore précédente, n'est que très sélectivement accordée, asymétrie de distribution du pouvoir symbolique qui vole l'écrasante majorité des agents à la réception passive d'une doctrine macroéconomique élaborée par ailleurs, hors leur vue, et hors leur intervention. Au premier abord, la technicisation du débat de politique économique semble le principe – en fait le prétexte - de ce crible qui mobilise tous les arguments de l'abstraction et de la complexité pour reconduire le clivage de la compétence et organiser la dévolution du débat de politique économique à un corps de « spécialistes ». Mais l'imprécision des critères qui président à la désignation ou à l'autodésignation de ces spécialistes révèle en fait le principe véritable de ces inégales autorisations qui réservent à certains, et à ceux-là seulement, la possibilité d'intervenir efficacement dans l'élaboration référentielle. C'est le capital social, incorporé dans des titres et des positions sociales validés par la reconnaissance collective, qui, non pas sanctionne la compétence technique, mais institue la compétence sociale et son droit corréléatif à prendre la parole. L'esquisse du « régime des idées » tracée plus haut suffit à donner une idée de l'étroitesse des frontières de cet oligopole de la production symbolique - de même que l'inclusion des champs bureaucratique et surtout publiciste (médias, édition...) révèle l'irréductibilité de la sélection qu'il opère à des critères d'expertise scientifique ou technique. Et il faudrait se donner le temps d'exploiter plus complètement cette « variable cachée » du capital social pour éclairer non seulement la circonscription de l'oligopole symbolique, mais également tous les processus de transmutation des indécisions et des doutes de la science économique en fers de lance doctrinaux. Qu'on pense par exemple à l'extrême fragilité des conclusions de la théorie économique à propos du lien coût du travail-emploi, en comparaison du caractère parfaitement assuré des prises de position qui s'expriment à ce propos dans le débat public. Si le référentiel peut ainsi se donner pour l'*« incontestable »* modèle de la politique économique, et ce quelle que soit l'insuffisance analytique de ses énoncés, c'est

---

30. Voir [Dosse, 1994].

grâce à la plus-value légitimatrice et certificatrice que lui apportent tous ceux qui, jouissant du droit à la parole, jouissent aussi de la réputation de compétence attachée au capital social dont ils sont les détenteurs. Lointains avatars des « maîtres de vérité » [Detienne, 1967], ces oligopoleurs de la compétence sociale, généralement dépourvus de la compétence technique, adhèrent le plus souvent au référentiel en toute méconnaissance de cause, mais avec toute la force de leur croyance, c'est-à-dire avec tout l'empressement inconscient à épouser leur être social de « compétent », à prendre les postures de l'assurance qui lui correspondent, et à révoquer les doutes qui pourraient entamer leur réputation de savoir - mais d'un savoir qu'ils ne peuvent se représenter autrement que sous l'espèce de l'inaffabilité.

On se contentera provisoirement de cette esquisse et de ces quelques remarques pour avoir ne serait-ce que l'intuition de la séparation des lieux sociaux respectifs de la production et de l'acquisition de la connaissance économique publique – et par là pour saisir tout ce qui oppose la présente approche aux perspectives offertes par le cognitivisme. L'inscription des énoncés du référentiel dans la croyance des agents n'est pas l'effet d'investigations interactives, mais le produit d'une « *gignospédie* » [Bourdieu, 1997], c'est-à-dire d'une éducation sociale à penser l'économie d'une certaine manière – en quoi il faut voir une manifestation typique de l'hétéronomie cognitive d'agents d'autant moins enclins à s'adonner à l'apprentissage exploratoire qu'ils sont à la fois presque totalement démunis des moyens de l'entreprendre par eux-mêmes, et par ailleurs exposés en permanence à la circulation de messages répétés et convergents qui leur pro posent une vision du monde économique tout armée et pour ainsi dire « prête-à-l'emploi ».

Dire cela n'est pas pour autant tomber, ou retomber dans une vision exagérément schématique de cette division du travail symbolique, division du travail qu'on peutachever de caractériser en montrant tout ce qui la sépare d'un modèle sommaire de la production idéologique, et en particulier d'un système d'oppositions trop simples entre dominants et dominés, actifs et passifs, producteurs et récepteurs, etc.

En premier lieu, il importe de ne pas se faire une idée trop caricaturalement monolithique de l'ensemble des dominants, ou plus exactement de ne pas méconnaître que dans le champ de la production des idées économiques, comme dans tous les autres champs, il y a aussi une « fraction dominée des dominants ». Ainsi, par exemple, une sociologie de la communauté des opérateurs financiers<sup>31</sup> internationaux ferait apparaître sa relative hétérogénéité, et soulignerait que, si, vue d'assez loin, cette communauté entre à coup sûr dans l'oligopole du référentiel, observée de plus près, elle révèle l'inégalité de ses membres sous le rapport de l'aptitude à délivrer les commentaires accrédités de l'actualité économique. Et l'on pourrait en particulier montrer comment, notamment en situation de crise cognitive profonde, il n'appartient qu'à quelques acteurs privilégiés – analystes des plus grandes institutions financières anglo-

---

31. Voir par exemple [Carluer, 1996] pour une première contribution en ce sens.

saxonnes et gourous patentés – de délivrer les interprétations faisant autorité, donc susceptibles d'être reprises comme constitutives de la juste vision par tous les autres opérateurs, voués à la suspension de leur propre jugement dans l'attente des avis faisant foi. À l'intérieur même de la communauté financière, pourtant indiscutablement partie prenante à l'oligopole du référentiel, tous les acteurs ne se valent donc pas, et tous ne détiennent pas la même part de la parole autorisée.

Et si l'on voulait souligner davantage encore la complexité de la relation qui se noue entre la communauté financière et le référentiel, il faudrait évoquer la difficulté que cette communauté éprouve à trouver « la bonne distance » relativement à une construction vis-à-vis de laquelle elle a besoin d'entretenir à la fois un rapport d'intériorité et d'extériorité. Il n'y a dans cette ambivalence aucun paradoxe, car le référentiel est une construction collective dont les co-producteurs ont besoin non seulement pour l'imposer aux autres agents mais aussi pour stabiliser leur propre vision du monde. C'est pourquoi le référentiel peut, et même doit réaliser vis-à-vis de chacun de ses créateurs cette performance de la juste distance : suffisamment prêt pour recevoir l'aval de chacun qui doit y reconnaître ses propres intuitions c'est-à-dire une expression de ses propres intérêts –, il doit également être suffisamment loin pour jouir d'une certaine extériorité, fondée ici par la *collectivité* des producteurs, et d'où seule peut lui venir l'autorité. Le principe de co-production est donc vital à l'efficacité du référentiel, et les doctrines d'agent, qui resteraient travaillées par le doute si elles avaient été formées individuellement, trouvent leur confirmation au miroir de paroles tierces, dans lesquelles elles puisent corroboration et réassurance. À cet égard on pourrait montrer les effets délétères de la captation de l'élaboration référentielle par un seul « acteur » devenu monopoleur symbolique – la communauté financière par exemple – qui, loin d'y trouver le parachèvement de son pouvoir d'imposition idéologique comme pourrait le croire le modèle de la propagande, n'en éprouve qu'un surcroît de doute quant à la validité d'énoncés qu'il est désormais seul à former, sans le secours de ratifications extérieures, et sans illusion sur sa compétence propre [Lordon, 1997-a].

#### Le pouvoir symbolique : entre les « appareils idéologiques » et la « justification »

L'ambivalence qui fait coexister intériorité et extériorité, proximité et étrangeté dans le rapport entre le référentiel et ses oligopoleurs introduit alors à cette spécificité de la production symbolique qui interdit de voir dans l'adéquation, d'ailleurs plus ou moins profonde, des idées dominantes aux intérêts des dominants le produit *exclusif d'une* intention instrumentale, d'un projet de maîtrise symbolique délibéré. On ne peut en effet s'interroger sur les modalités par lesquelles s'établit (problématiquement) cette congruence sans méconnaître que les dominants sont eux-mêmes possédés par leur propre domination, et qu'il entre dans leur rapport à la pensée dominante une part de mystification et d'adhésion immédiate qui interdit de considérer leur action symbolique comme un mélange

de propagande machiavéliquement organisée et de cynisme pur. Ainsi, les dominants ne dominent pas complètement leur domination, et s'il est vrai que derrière le pouvoir symbolique il y a des intérêts à défendre et des projets à promouvoir, il n'en demeure pas moins que l'expression de ces intérêts et de ces projets sous l'espèce de l'universel n'est pas toujours de l'ordre du travestissement orchestré.

#### *Médiation du champ de production symbolique et diffraction des rapports de domination*

C'est bien là que le modèle du pouvoir symbolique [Bourdieu 1976, 1977] se sépare décisivement de la conception marxienne standard de l'idéologie<sup>32</sup>. Alors que cette dernière envisage la détention directe des instruments idéologiques par les classes dominantes, il s'agit plutôt ici de penser la médiation produite par le champ spécifique de la production symbolique au travers duquel se trouvent diffractés les rapports de domination économique. Les dominants ne sont pas les producteurs symboliques en direct, et les producteurs symboliques ne sont que des producteurs délégués pourrait-on dire si on ne craignait encore de connoter excessivement de commandite une relation autrement plus complexe.

Produit d'une division du travail liée à la différenciation des ordres de pratique, la production symbolique est une affaire de « spécialistes », regroupés en un champ spécifique régi par ses lois propres, c'est-à-dire animé par un système d'intérêts et d'enjeux spécifiques. Les producteurs symboliques y poursuivent des objectifs rendus désirables par la logique interne du champ et constitués comme tels sans référence immédiate à son extérieur. C'est pourquoi, en toute généralité - mais c'est bien sûr une généralité qui souffre ses exceptions -, ces producteurs ne sont pas en service commandé, ni ne sauraient être considérés comme investis d'une mission idéologique expresse. Pour autant, l'autonomie du champ n'est que relative, ne serait-ce que parce qu'il existe une économie de la production symbolique qui ne peut manquer de l'articuler à l'économie générale. À cette dépendance proprement matérielle s'ajoutent tous les effets liés à une certaine proximité sociale des agents susceptibles d'occuper les emplois de la production symbolique et des agents détenteurs du capital économique, proximité sociale susceptible d'induire une proximité gnoséologique, c'est-à-dire une similitude des manières de voir et de penser le monde social. Le voisinage des origines sociales et des trajectoires scolaires, n'est certes le principe d'aucun déterminisme gnoséologique invincible (voir *infra*) ; il n'en est pas moins l'un des plus puissants facteurs de commune conformation des entendements et, corrélativement, d'une homogénéisation des visions du monde d'autant plus susceptible d'être vécue sur un mode enchanté qu'elle demeure inconsciente et irréfléchie, et d'autant plus susceptible de produire le sentiment de l'incontestable qu'elle fait émaner un même discours depuis les régions en apparence les plus « diverses » de l'espace social. Quand les mêmes énoncés sont repris par

---

32. Voir [Wacquant, 1996].

des agents aussi « différents » qu'un journaliste, un chef d'entreprise, un essayiste, un haut fonctionnaire, un économiste, ou un homme politique, il est au premier abord aussi difficile de considérer cette concordance comme le produit d'une orchestration délibérée, que tentant d'y voir la marque d'un consensus à l'incontestable – et ce d'autant plus que demeure inaperçue cette illusion, dont sont d'ailleurs victimes, comme les autres, tous ceux qui ont le pouvoir d'induire la collectivité à penser le monde comme ils le pensent eux-mêmes, illusion qui consiste à prendre la diversité de leur sous-groupe pour la diversité de l'espace social tout entier.

La naïveté conduisant à prendre au pied de la lettre - c'est-à-dire pour un si-gne de vérité – ce consensus apparent, consensus local qui a le pouvoir de se donner pour un consensus général, définit, avec la dénonciation de la propagande organisée qui en constitue l'opposé dialectique, les deux pôles à égale distance desquels le modèle du pouvoir symbolique cherche à se tenir. Depuis cette position intermédiaire, il s'agit donc de penser que, bien que séparés des dominants économiques et hors de leur subordination directe, les producteurs symboliques peuvent pourtant être conduits, sous l'opération impersonnelle des contraintes et des incitations diffusées par le champ, à contribuer inintentionnellement à la consolidation symbolique de la domination économique... et ce même si, à l'inverse, le champ de production symbolique, en tant qu'univers social spécifique et différencié, porte *aussi* en lui la possibilité d'une plus grande autonomie, donc d'un découplage de ses discours d'avec les réquisits idéologiques de la domination économique. En d'autres termes, l'ensemble des dépendances économiques et sociologiques sous l'emprise desquelles demeure le champ de production symbolique permet de comprendre que les rapports de domination économique continuent de s'y faire valoir et de s'y faire exprimer, mais sous une forme altérée – en raison même de la médiation opérée par le champ –, déformation dont l'ampleur est précisément fonction du degré d'autonomie conquis par le champ. C'est pourquoi la proximité des origines et des cursus, proximité des habitus des dominants économiques et des dominants symboliques qui conduit notionnellement les seconds à exprimer les intérêts des premiers en dehors de toute coordination et avec une spontanéité propre à produire toutes les impressions de l'évidence, c'est pourquoi cette proximité, si elle est le plus souvent opératoire, n'est pas pour autant le principe d'une loi d'airain. La logique interne du champ de production symbolique, si elle devient assez forte, peut en brouiller les effets et en susciter des exceptions suffisamment nombreuses pour donner naissance à quelque chose comme un *clinamen* symbolique, lui-même susceptible de conduire à un affranchissement plus ou moins profond des discours autorisés d'avec les intérêts qu'ils étaient originellement censés légitimer. Ce principe de déviation est là pour permettre de penser que, contrairement au procès qui lui est généralement fait<sup>33</sup>, le holisme ou le structuralisme, en matière de représentations, n'implique aucune prévalence des schèmes de la reproduction *ad oeternam*, et n'interdit en rien de saisir le

---

33. Voir par exemple [Thévenot, 1997].

devenir des croyances, la transformation des référentiels. Car la possibilité d'une plus grande autonomie offerte au champ de production symbolique - possibilité jamais donnée *a priori* mais toujours historiquement conquise – fournit au moins la condition permissive d'une rupture dans le cours ordinaire des discours, d'une résurgence du dissensus, où la dynamique des idées va trouver une nouvelle impulsion. Et, s'il faudrait en toute rigueur - ce qu'on ne peut faire ici – élaborer un modèle général d'entrée en crise des référentiels, entrée en crise qui suppose d'ailleurs bien d'autres choses que la seule sédition du champ de production symbolique, au moins peut-on voir dans cette possibilité de la crise, et des recommencements auxquels elle ouvre, l'affirmation de ce que tout n'est pas « toujours déjà là » [Dupuy, 1997]. Aussi ce modèle du champ de production symbolique a-t-il peut-être cette double vertu, d'une part, de ne pas méconnaître l'historicité des structures du champ comme celle de ses productions – historicité qui justifie d'ailleurs d'envisager quelque chose comme un *régime* des idées –, et, d'autre part, de conserver cette lucidité minimale qui consiste à voir que si tout n'est pas toujours déjà joué, tout n'est pas davantage toujours offert à l'invention de tout le monde. En matière de doctrines collectives, comme pour la plupart des constructions institutionnelles, la genèse est un moment de haute sélectivité sociale, auquel ne sont conviés à participer que les puissants, les consacrés du pouvoir symbolique ; et les coups de force inauguraux ne s'opèrent le plus souvent qu'en petit comité, hors la vue du plus grand nombre. Par transposition au domaine de la formation des référentiels d'un modèle de changement structurel déjà mis en œuvre par la théorie de la Régulation pour les autres constructions institutionnelles, on disposerait donc des moyens de concevoir en principe que les doctrines ne sont pas là pour l'éternité, que leur crise, vouée à se produire, appelle une réécriture, le tracé de nouvelles lignes dans le continuum qui vient d'être localement recréé par le retour de l'indétermination, et que les constructions symboliques, comme toutes les autres constructions institutionnelles, sont travaillées par l'histoire - mais par une histoire heurtée, qui ne se remet en mouvement qu'occasionnellement et à laquelle tous ne prennent pas la même part.

#### *Pouvoir symbolique, justification, légitimité*

En tout cas, dans son principe, la séparation du champ de production symbolique, même sous la forme amoindrie de l'autonomie relative, suffit à doter ses producteurs – et leurs discours – d'une légitimité capable de s'imposer y compris aux détenteurs de capital économique. C'est pourquoi au total les dominants sont eux-mêmes dominés (et non pas automystifiés) par la pensée dominante, précisément en tant qu'ils sont eux aussi sensibles à l'autorité des clercs de la sphère symbolique. Il faut alors interroger le sens de cette autorité spécifique qui, par son existence même, atteste du poids normatif attaché à l'exigence argumentative. La reconnaissance dont jouissent les spécialistes de la production symbolique, spécialistes dans l'art de donner des raisons, n'est pas autre chose que le corrélat d'un espace public construit autour de l'impératif de la justification. Celui qui s'y expose accepte implicitement de déférer à une som-

sommation à argumenter, et se met en quête d'une légitimité qui passe par la fourniture de bonnes raisons conçues comme instruments d'une élévation à l'universel. Car la forme moderne de la légitimité n'est probablement pas dans le formalisme des systèmes légaux et des règles de droit comme le propose Weber qui semble lui-même ne pas véritablement croire à sa propre solution et camper dans une sorte de nostalgie de la puissance charismatique. La forme moderne de la légitimité est plutôt à chercher du côté de la référence à l'universel, telle qu'elle se laisse observer dans toutes les stratégies d'universalisation dont Bourdieu [1994, 1997] montre qu'elles tirent toute leur efficacité de la déférence qu'elles témoignent au groupe, c'est-à-dire de cette habileté qui consiste à « *mettre le groupe de son côté* »<sup>34</sup>. C'est pourquoi la prétention à la validité - pour user d'un lexique délibérément décalé - est l'expression typique de la légitimation par l'universel dans une société qui place haut la raison dans la hiérarchie de ses valeurs.

Ainsi, l'existence même d'un champ de production symbolique séparé, c'est-à-dire d'un corps de spécialistes de l'universel, locuteurs autorisés des discours légitimes et légitimateurs, constitue en soi une attestation de la prégnance de l'impératif de justification dans les affaires pratiques. Pour autant, accorder le poids normatif de la justification n'implique aucune conclusion particulière quant aux canons selon lesquels elle s'opère concrètement, *hic et nunc*. Et reconnaître l'efficacité pratique des stratégies d'universalisation ne conduit pas à prendre au pied de la lettre toutes leurs revendications d'universalité. Qu'il se produise tous les jours de la justification efficace n'indique donc rien en soi quant à la facture de cette justification. En d'autres termes, on peut à la fois convenir de ce que l'exigence argumentative porte en elle un idéal de raison communicationnelle et de consensus discursif, et ne pas méconnaître toute la distance dont s'en trouvent séparées les conditions sociales réelles de la discussion collective. C'est pourtant bien dans ce *wishful thinking* que menacent en permanence de verser les pragmatiques de la communication quand elles se laissent gagner par leur projet intime de s'exhausser à une éthique de la communication. En ce télescopage du positif et du normatif, qui suppose l'idéal réalisé et l'horizon présentifié, s'opère la dénégation de tous les faits de domination symbolique qui font de la situation de communication idéale une fiction – peut-être régulatrice, mais une fiction tout de même. Les coups de force symboliques, l'inégale distribution de la compétence et de l'autorité viennent pourtant sans cesse rappeler l'écart qui sépare l'agir communicationnel réel de l'agir communicationnel rêvé, et redire de quoi est fait l'ordinaire de l'interlocution. Les « bonnes raisons » produites pour sacrifier aux réquisits de la justification ne sont pas par destination conformes à la raison communicationnelle, les consensus passifs ou dominés ne sont pas ceux de la communauté discursive idéale, et l'idée même de stratégie d'universalisation dit assez le doute qu'on peut nourrir à propos de la pureté des références à l'universel et le degré d'instrumentation dont l'universel peut devenir l'objet. Il faudrait alors faire la chro-

---

34. [Bourdieu, 1994, p. 241].

nique du processus par lequel la notion de « *communication systématiquement distordue* »<sup>35</sup> tombe progressivement dans l'oubli chez Habermas pour reconstituer le glissement subreptice de « *l'histoire contrefactuelle vers l'histoire réelle* »<sup>36</sup>, et, par contrecoup, en revenir à une synthèse plus réaliste accordant, au-delà des ajustements inconscients par l'*habitus*, la place du réflexif et de l'argumentatif dans la coordination sociale, mais sans se méprendre quant aux modalités réelles de leur accomplissement.

#### Un structuralisme « compréhensif » et « constructiviste »

Pour cursive qu'elle ait été, cette présentation du pouvoir symbolique suffit probablement déjà à en faire entrevoir le lieu théorique stratégique, à l'articulation de l'*objectivisme* et du *subjectivisme*. C'est bien là finalement qu'on voulait en venir dès lors qu'il était question de montrer que la rencontre du fait herméneutique par la Régulation ne la voue à aucun abandon, en particulier pas à celui de son structuralisme originel, ni à aucune dérive idéaliste ou subjectiviste. Et il fallait effectuer ce détour pour tenter d'échapper aux sommations à se ranger dans un camp contre l'autre qui accompagnent généralement ce genre d'antinomies bien faites pour produire tous les effets de classement et de polarisation polémique où le champ des sciences sociales puise ses « meilleures » divisions organisatrices. Parce qu'il emprunte à chacun de ses termes supposés antagonistes, le modèle du pouvoir symbolique vise précisément à subvertir cette antinomie de l'*objectivisme* et du *subjectivisme* en rendant compatible, et même complémentaire, ce qu'elle voudrait faire tenir pour exclusif.

Considérer qu'il y ait une part de construction symbolique de la réalité sociale – propriété du monde social où prennent naissance les enjeux du pouvoir symbolique - conduit nécessairement à prendre en compte l'activité de perception et de catégorisation des agents, précisément parce que cette activité recèle une portée génétique. Si l'on tenait absolument à revitaliser un couple oppositionnel – dont Weber lui-même d'ailleurs tenait l'antagonisme pour contrové - on dirait que le travail des représentations et des croyances, travail de la conscience (mais conformément à des canons formés dans l'inconscience), interdit de faire l'impasse sur les faits de *compréhension* et d'en rester à un registre de *l'explication* [Dilthey].

Il est vrai qu'en son premier moment, franchement physicaliste – « étudier les faits sociaux comme des choses » –, l'*objectivisme* est tout à son entreprise de constitution d'une ontologie régionale sous l'espèce d'une objectivité empruntée au modèle des sciences de la nature. Un tel parti pris ne peut que conduire à récuser les discours spontanés du sens commun, car le procès d'*objectivation/désobjectivation* du monde social procède d'abord de l'affirmation d'une légalité du social autonome et indépendante des faits de conscience individuels – à quoi il faut également ajouter l'*anticipation* d'une épistémologie de la

---

35. [Habermas, 1970].

36. [Vandenbergh, 1998].

coupure posant le caractère ésotérique, a priori, et constructif de la démarche scientifique, en rupture avec les prénotions et les « évidences » ordinaires. En d'autres termes les comptes rendus que les agents donnent de leur propre agir peuvent être écartés, d'une part parce qu'ils ne sont pas pertinents dès lors qu'il s'agit de constituer le social en strate ontologique autonome, et d'autre part, parce que la démarche scientifique vise par principe à rompre avec l'univers exotérique auquel ils appartenaient définitivement.

On sait comment la crise des structuralismes et des marxismes des années soixante-dix – quatre-vingt conduira à l'émergence d'une constellation intellectuelle - plus que d'un paradigme en bonne et due forme – repérable derrière l'appellation de « tournant herméneutique et cognitif des sciences sociales »<sup>37</sup> – ensemble de travaux dont la cohérence est probablement à trouver du côté de leurs orientations individualistes et d'un « retour à l'acteur », substitut réfléchissant et spéculant de l'agent supposé mécaniquement agi par un ordre de déterminations le dépassant de toutes parts. Si les prémisses subjectivistes qui s'expriment là valent d'être considérées ce n'est pas seulement au nom de la proposition peu exigeante selon laquelle la production de significations différencie irréductiblement les mondes naturel et social, moins encore parce qu'il y aurait à restaurer l'intégrité offensée du sujet ou la dignité de la conscience, mais plutôt parce que le travail des consciences ne peut plus être négligé dès lors qu'il contribue à produire de la réalité sociale. Ce que disent et pensent les agents du monde qui les entourent et de la position qu'ils y occupent cesse d'être négligeable quand ces pensées et ces dires inscrivent dans la tête des agents un certain état du monde social et par là contribuent à le faire être comme tel. Et ce travail vaut d'autant plus d'être considéré qu'il se recrée périodiquement de l'indétermination (locale), sorte d'appel d'air pour de nouvelles constructions gnoséologiques, donc pour de nouveaux accomplissements du processus de la sociogénèse.

Parce que les discours sont le vecteur principal de ce processus, le pouvoir symbolique a partie liée avec le performatif, cette capacité donnée aux discours légitimes de faire être ce qu'ils énoncent, c'est-à-dire de solliciter avec succès la reconnaissance collective à laquelle ils présentent leurs propositions d'assignation et de qualification. Mais aussi bien les mécanismes de dévolution de la reconnaissance collective que ceux de l'élection des discours performatifs répondent à des déterminations qui ramènent au premier plan la perspective objectiviste. Car, si la possibilité d'une construction symbolique de la réalité sociale interdit de négliger les actes de perception et d'interprétation, il ne saurait être question de rabattre la production de ces actes sur le pur travail de subjectivités souveraines. Il faut alors se souvenir que les catégories de l'entendement social sont socialement construites pour en revenir, après avoir fait sa part au travail du sens, aux conditions objectives de production des cadres de l'intersubjectivité. Dire comment se forme l'oligopole du discours autorisé et selon quels ressorts il produit ses influences entre typiquement dans cette démarche qui ac-

---

37. [Dosse, 1994].

corde la productivité du travail des consciences sans pour autant les tenir pour libres de toute détermination sociale. C'est pourquoi porter attention aux faits de perception et d'interprétation n'implique nullement de verser dans une phénoménologie de la conscience, ni de récuser un structuralisme réputé incapable de les saisir, mais appelle plutôt à cerner synthétiquement leurs effets sociogénétiques et l'ensemble des déterminations qui ont contribué à les produire. En cette articulation de l'activité interprétative/significative des agents et des conditions structurales qui préside à son déploiement se dessinent alors les linéaments d'un structuralisme « herméneutisé », qui n'est pas autre chose que le « structuralisme constructiviste » dont Bourdieu [1987] a de longue date donné les principes.

## CONCLUSION

La nécessité d'illustrer un propos théorique par des exemples empruntés au domaine de la politique économique et de ses doctrines a peut-être donné lieu à quelques malentendus quant à la finalité réelle de ce travail. Le souhait a pu naître d'entrer davantage dans l'analyse concrète de l'ordre symbolique de la politique économique, dans l'étude d'un cas de crise et de transformation du référentiel, voire d'aboutir à un modèle général de la dynamique historique du régime des idées, quand il ne s'agissait que de mettre au clair les principes théoriques congruents à l'incorporation du fait herméneutique dans le structuralisme de la Régulation. Quelles que soient les bonnes raisons empruntées aux nécessités de la division du travail, on pourrait trouver le présent codicille conceptuel exagérément développé s'il ne répondait à un besoin de mise au point doublement nécessaire. D'une part, parce qu'il convenait de montrer que l'accentuation délibérée du fait symbolique dans l'ordre de la politique économique<sup>38</sup>, qui visait, « en tordant le bâton dans l'autre sens », à en défaire la vision naïvement mécaniste, ne signifiait en rien verser dans une forme d'idéalisme subjectiviste. Et d'autre part, parce que cette approche de la politique économique ne fait que participer d'un mouvement plus général des travaux de la Régulation faisant désormais une place de mieux en mieux établie au travail des croyances et des représentations, et qu'il importait de chercher les principes généraux selon lesquels une telle inflexion pourrait être prolongée.

Ainsi, sur la question du « sens », la Régulation est condamnée à cheminer au mieux entre deux écueils symétriques. En premier lieu, comme il se trouve des lecteurs pour la ramener encore aux schèmes de la reproduction [Faucher et De Bresson, 1992] ou lui dénier sa reconnaissance du caractère contradictoire des rapports sociaux du capitalisme, on peut gager qu'il doit s'en trouver bien d'autres pour la reconduire sans autre forme de procès à « l'anti-humanisme » de ses origines althussériennes – quel que soit son rapport exact à cette référence – et lui signifier son incapacité congénitale d'accéder jamais aux subtilités

---

38. [Lordon, 1997-a].

de la « compréhension ». Il fallait donc marquer la réalité de cette inflexion herméneutique de la Régulation... mais, *a contrario*, sans pour autant tomber sous le coup de l'objection antagoniste de l'abandon inconsidéré de ses principes théoriques originels pour un plat de lentilles symbolique – une critique pour subjectivisme est si vite partie. Ce n'est pas tant qu'il faille chercher le compromis pour plaire à tout le monde, mais plutôt que rien n'oblige à sacrifier l'un des aspects complémentaires d'une réalité sociale synthétique, et qu'il n'est pas interdit d'espérer conjoindre « le meilleur des deux mondes ». Le structuralisme de la Régulation se révèle en fait d'une plasticité plus grande que celle qu'on lui prête ordinairement puisque, après l'historicité qu'il avait intégrée dès ses origines, il semble en mesure d'accorder le fait herméneutique sans rien renier de ses options les plus fondamentales.

Il y avait d'autant plus matière, et peut-être même urgence, à se prononcer sur cette question que la formation des croyances est une préoccupation qui s'est désormais emparée de la théorie économique. Or, on conçoit aisément que l'économie se sente à peu près aussi concernée par ce problème... que dépourvue de compétence spécifique pour le prendre en charge convenablement – sauf à croire, bien sûr, à l'hypothèse des anticipations rationnelles. Confrontée à une difficulté qui excède ses capacités, la voilà donc conduite à chercher de l'aide hors de ses frontières et à négocier des alliances stratégiques. Trois possibilités, au moins, s'offrent à elles.

Il y a d'abord le partenariat proposé par les sciences cognitives. il s'agissait ici moins de dénier définitivement tout intérêt au cognitivisme économique, que de contester la généralité de son apport en matière de formation des croyances, et, en particulier, d'en montrer l'absence de pertinence à propos des questions relatives à la politique économique. Et si l'on voulait ramasser les objections qu'on a tenté de lui adresser en une problématique plus générale, on proposerait de chercher en direction de ce qui fait la différence entre le « collectif » et la « société », à l'exact opposé, par exemple, de Callon et Law [1997] pour qui « *la notion de société comme rassemblement d'individus s'applique parfaitement aux babouins* »<sup>39</sup>. Et ce n'est pas tant l'assimilation des babouins et des humains qu'on trouve choquante ici – on n'est plus à une blessure narcissique près – que la qualification en société de tout « rassemblement d'individus ». Car « *la société n'est pas une simple juxtaposition d'individus* »<sup>40</sup>, et « *il n'existe pas de société s'il n'y a que des individus* »<sup>41</sup>. Entre les collectifs et les sociétés, il y a d'abord la différence entre les petits et les grands nombres, différence de degré qui, au-delà d'un certain seuil, fait les différences de nature. C'est dans les grands nombres que s'engendre l'opacité du social. C'est dans les grands nombres que prennent naissance les effets de réification ou d'autotranscendance caractéristiques, sinon constitutifs de la société, et que se forment les rapports verticaux qui vont dominer les sociétaires. Et si l'on s'autorisait à ajouter une intuition confuse à toutes celles

---

39. [Callon et Law, 1997, p.101].

40. [Durkheim, De la division du travail social, 1893, 1986, p. 394].

41. Durkheim, *Le suicide*, cité in Nisbet [1984, 1996, p. 122].

qui précédent dont on aura compris qu'elles ne revendiquaient pas d'autre titre qu'heuristique – on dirait que le collectif est plan quand la société est pleine de dénivellations. C'est pourquoi, en tout cas, le traitement de la cognition sociale sur le mode de la cognition collective est menacé de tous les contresens ou de toutes les insuffisances associés à la méconnaissance des effets de surplomb, elle-même corrélative du primat accordé aux interactions horizontales de courte portée.

Viennent ensuite les pragmatiques de la communication. Comme souvent les approches tendues vers un idéal régulateur élevé, elles ont endogènement tendance à supposer parcouru tout ou partie du chemin qui les sépare de leur horizon. L'abolition progressive et subrepticte de la frontière du normatif et du positif conduit alors à tous les « *paralogismes de l'histoire contrefactuelle* » [Vandenbergh, 1998], indûment rabattue sur l'histoire réelle. Le règlement discursif des différends dans les bonnes conditions d'équité communicationnelle et de sincère dévouement à la raison pratique nous parle d'un monde à coup sûr hautement désirable, mais d'un monde qui n'est pas le nôtre. Par des voies différentes, les pragmatiques de la communication aboutissent au même déni du pouvoir symbolique que le cognitivisme, non plus par ignorance pure et simple des effets de domination liés à aux dénivellations du social, mais par l'hypothèse de leur arasement et de leur dépassement institutionnels.

Ni les vérités de la science – l'hallucination des anticipations rationnelles – ni la performance computationnelle des modèles mentaux, ni les harmonies délibératives de la justification : c'est pour une sociologie politique des croyances économiques qu'on voulait plaider ici. Et s'il y avait lieu de le faire, c'est parce que, d'un excès l'autre, le balancier des idées est reparti si loin dans la contemplation du sujet et le ravissement de la conscience qu'on en a presque fini par oublier que la société cognitive n'est pas de transparence pure et parfaite. Bien sûr, la coordination sociale n'est pas qu'affaire de mécanismes structuraux opérant à l'insu des agents, et le travail du réflexif y prend toute sa part. Mais dans quelles conditions ? Quand « la société se pense elle-même », ou « se donne des représentations d'elle-même », tous les sociétaires ne sont pas également conviés à cet effort. Aussi l'existence de constructions discursives collectives, visibles par tous et identifiables comme telles, ne peut-elle être en soi regardée comme le gage d'une harmonieuse distribution de la participation. De même, accorder que les ajustements inconscients portés par les dispositions incorporées dans le sens pratique n'épuisent pas le problème de la coordination, n'implique pas davantage de considérer la société cognitive comme une communauté de cobayes tout occupés à résoudre les énigmes du monde social en général et de la macroéconomie en particulier. Si donc on en appelle à une sociologie expressément politique des croyances économiques, c'est parce que, échappant au double modèle du jeu de Cluedo et de la société des Égaux – dont, significativement, le séminaire universitaire *idéalisé* réalise la synthèse quasi parfaite – la cognition sociale n'en finit pas de poser la question du pouvoir.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACCARDO A. (1997), *Introduction à une sociologie critique*, Le Mascaret, Bordeaux.
- AGLIETTA M. (1995), *Macroéconomie financière*, La Découverte, Repères, Paris.
- AGLIETTA M., CARTELIER J. (1998), « L'ordre monétaire des économies de marché », in AGLIETTA M., ORLÉAN A. (éds).
- AGLIETTA M., ORLÉAN A. (éds) (1995), Souveraineté, légitimité de la monnaie, *Cahiers « Finance, éthique, confiance »*, Association d'Économie Financière, Paris.
- AGLIETTA M., ORLÉAN A (éds) (1998), *La monnaie souveraine*, Odile Jacob, Paris.
- AMABLE B., LORDON F. (1992), « La Régulation et le changement technique : une analyse critique, pourquoi ? », *Revue d'Économie Industrielle*, n° 60.
- ANNALES, Économies, Sociétés, Civilisations (1989), « Tentons l'expérience », *Les Annales ESC*, n° 6.
- ANDLER D. (1987), « Problème », in STENGERS I. (éd.), *D'une science à l'autre, des concepts nomades*, Seuil, Paris.
- BENVENISTE E. (1969), *Le vocabulaire des institutions indo-européennes. Tome 2, pouvoir, droit, religion*, Éditions de Minuit, Paris.
- BOLTANSKI L., THEVENOT L. (1991), *De la justification, Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris.
- BOURDIEU P. (1976), « Les modes de domination », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 2-3.
- BOURDIEU P. (1977), « Sur le pouvoir symbolique », *Annales ESC*, n° 3.
- BOURDIEU P. (1980), *Le sens pratique*, Éditions de Minuit, Paris.
- BOURDIEU P. (1982), *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.
- BOURDIEU P. (1987), *Choses dites*, Éditions de Minuit, Paris.
- BOURDIEU P. (1994), *Raisons pratiques*, Seuil, Paris.
- BOURDIEU P. (1997), *Méditations pascaliennes*, Seuil, Paris.
- BOUVERESSE J. (1977), « L'animal cérémoniel. Wittgenstein et l'anthropologie », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 16.
- BOYER R. (1995), « Vers une théorie originale des institutions économiques ? », in BOYER R., SAILLARD Y. (éds), *Théorie de la Régulation, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- BRATMAN M. E. (1997), « Intention partagée et obligation mutuelle », in Dupuy J.-P., LIVETP. (éds).
- CALLON M., LAW J. (1997), « L'irruption des non-humains dans les sciences humaines : quelques leçons tirées de la sociologie des sciences et des techniques », in REYNAUD B. (1997) (éd.).
- CARLUER C. (1996), « Le comportement informationnel des gestionnaires de portefeuille. Modèles et croyances » Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Jean Moulin, Lyon III.
- DETIENNE M. (1967), *Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, Librairie

- François Maspero (1990, La Découverte, Paris).
- DOSSE F. (1994), *L'empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, La Découverte, Paris.
- DUPUY J.- P. (1989), « Convention et common knowledge », *Revue Économique*, Vol. 40, n° 2.
- DUPUY J.- P. (1992), *Introduction aux sciences sociales. Logique des phénomènes collectifs*, Ellipses, Paris.
- DUPUY J.- P. (1997), « Introduction », in Dupuy J.- P., LIVETP. (éds).
- DUPUY J.- P., LIVET P. (éds) (1997), *Les limites de la rationalité, Tome I, Rationalité, éthique et cognition*, La Découverte, Paris.
- DURKEIM E. (1893, 1986), *De la division du travail social*, PUF, Paris.
- FAUCHER P., DE BRESSON C. (1991), « L'école de la Régulation et le changement technologique », *Revue d'Économie Industrielle*, n° 58.
- FAURE A., POLLETG., WARIN P. (éds) (1995), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débat autour de la notion de référentiel*, L'Harmattan, Paris.
- FAVEREAU O. (1995), « Conventions et Régulation », in BOYER R., SAILLARD Y. (éds), *Théorie de la Régulation, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- GAUCHET M. (1988), « Changement de paradigme en sciences sociales ? », *Le Débat*, n° 50.
- GIAVAZZI F. (1996), « Les effets non-keynésiens des réorientations budgétaires : l'expérience internationale », Colloque CEPII-DELTA, *Les effets macroéconomiques des ajustements budgétaires*, Palais Bourbon, 12 septembre 1996, Paris.
- HABERMAS J. (1970), « On systematically distorted communication », *Inquiry*, 13.
- JOBERT B., MULLER P. (1987), *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*, PUF, Paris.
- JOBERT B., THÉRET B. (1994), « France : la consécration républicaine du néo-libéralisme », in JOBERT B. (éd), *Le tournant néo-libéral en Europe*, L'Harmattan, Paris.
- KRAMARZ F. (1997), « Le raisonnement stratégique décentralisé est-il possible ? », in DUPUY J.- P., LIVETP. (éds).
- KRUGMAN P. (1989), *Exchange Rate Instability*, MIT Press, Cambridge, Mass.
- LEVI J. (1989), *Les fonctionnaires divins. Politique, despotisme et mystique en Chine ancienne*, Seuil, Paris.
- LORDON F. (1997-a), *Les quadratures de la politique économique*, Albin Michel, Paris.
- LORDON F. (1997-b), « Le désir de 'faire science' », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 119.
- LORDON F. (1999), « La force des idées simples. Misère épistémique des comportements économiques », Ronéotypé CEPREMAP.
- LORDON F., THÉRET B. (1998), « Politiqué économique et régime des idées », Ronéotypé CEPREMAP.
- MUNIER B., ORLÉAN A. (1993), « Rapport sur les liens entre sciences

- cognitives et sciences économiques et de gestion », Rapport CNRS.
- NISBET R. (1984,1996), *La tradition sociologique*, PUF, Paris.
- ORLÉAN A. (1986), « Mimétisme et anticipations rationnelles », *Recherches Économiques de Louvain*, Vol. 52, n° 1.
- ORLÉAN A. (1989), « Pour une approche cognitive des conventions économiques », *Revue Économique*, Vol. 40, n° 2.
- ORLÉAN A. (1990), « Le rôle des influences interpersonnelles dans la détermination des cours boursiers », *Revue Économique*, Vol. 41, n° 5.
- ORLÉAN A. (1992), « Contagion des opinions et fonctionnement des marchés financiers », *Revue Économique*, Vol. 43, n° 4.
- RAMAUX C. (1996), « Les asymétries et les conflits sont-ils solubles dans la cognition ? Une lecture critique des Économies de la grandeur de L. Boltanski et L. Thévenot (1991) », *Économies et Sociétés*, série D, n° 2.
- REYNAUD B. (ed) (1997), *Les limites de la rationalité. Tome 2, Les figures du collectif*, La Découverte, Paris.
- SAPIR J. (1999), *Économie, état des lieux*, Albin Michel, Paris, à paraître.
- TERRAY E. (1996), « Réflexions sur la violence symbolique », *Actuel Marx*, n° 20.
- THÉRET B. (1992), *Régimes économiques de l'ordre politique*, PUF, Paris.
- THÉRET B. (1994), « Rhétorique économique du déclin du clivage gauche/droite à un nouveau clivage entre la finance et le social », in PERINNEAU P. (éd.), *L'engagement politique, déclin ou mutation*, Presses de la FNSP.
- THÉRET B. (1998), « La régulation politique : le point de vue d'un économiste », in COMMALLE J., JOBERT B. (éds), *Les métamorphoses de la régulation politique*, LGDJ.
- THEVENOT L. (1997), « Le savoir au travail. Attribution et distribution des compétences selon les régimes pragmatiques », in REYNAUD B. (ed), *Les limites de la rationalité. Tome 2, Les figures du collectif*, La Découverte, Paris.
- VANDENBERGHE F. (1998), *Une histoire critique de la sociologie allemande. Aliénation et réification. Tome 2*, La Découverte, Paris.
- WACQUANT L. (1996), « De l'idéologie à la violence symbolique : culture, classe et conscience chez Marx et Bourdieu », *Actuel Marx*, n° 20.
- WALLISER B., BOURGINE P. (éds) (1992), *Economics and cognitive science*, Pergamon.